



L'AVENIR DU NORD

1897-1931

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST.

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.



LABELLE

NUMERO 49.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 11 DECEMBRE 1931.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ECOLE PRIMAIRE RURALE

VIII (1)

A sa session du mois de mai 1931, le comité catholique du Conseil de l'instruction publique a pris connaissance du rapport suivant:

Québec, le 18 mai 1931

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant de l'Instruction publique, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le Surintendant,

Au cours de sa session du 4 février 1931, le Comité catholique a adopté la résolution suivante:

"Que le rapport de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, relatif à l'enseignement agricole, soit adopté et qu'un autre rapport soit demandé pour avoir aux moyens à prendre pour faire droit aux suggestions et aux recommandations dudit rapport".

J'ai donc l'honneur de soumettre ce qui suit à votre bienveillante considération:

En premier lieu, il convient de signaler la récente campagne entreprise par votre Département en faveur de la ruralisation de l'enseignement à l'école primaire et l'élan que lui ont donné les inspecteurs d'écoles par leurs conférences pédagogiques de l'automne dernier et leur façon de questionner au cours de leurs examens.

Ce réveil des énergies latentes du personnel enseignant a produit, en l'espace de quelques mois, des résultats très encourageants. En effet, d'après le témoignage de nos inspecteurs, les 35% des maîtres et maîtresses ont très bien suivi les directions données lors des conférences pédagogiques; les 40% ont assez bien suivi ces directions et les 25% les ont complètement ignorés.

De plus, les nombreux cahiers de devoirs journaliers, recueillis par MM. les inspecteurs et transmis à votre Département, constituent une preuve évidente que la ruralisation de l'enseignement n'est pas en vain mot dans les écoles de plusieurs districts scolaires.

Nous allons poursuivre l'oeuvre commencée.

Quant à la mise en opération du programme d'agriculture proprement dit (pages 153 et 183 des Règlements du Comité catholique), il n'y a pas de changement appréciable.

La très grande majorité de nos instituteurs et institutrices d'écoles rurales n'ayant pas reçu la formation qui les rend aptes à enseigner ce programme spécial, les résultats se feront attendre aussi longtemps qu'on n'aura pas suppléé à cette formation première soit par des cours spéciaux de vacances, soit par des manuels mieux appropriés à cet enseignement.

En conséquence, me serait-il permis de faire les suggestions qui suivent:

SUGGESTIONS

1° Procurer au personnel enseignant rural l'avantage de suivre des cours spéciaux de vacances, afin de le mieux qualifier pour donner l'enseignement agricole;

2° Faire préparer: a) un manuel d'agriculture qui soit plus en conformité avec le programme actuel; b) une arithmétique avec de nombreux problèmes tirés de l'exploitation de la ferme; c) un manuel de comptabilité agricole; d) une série de livres de lecture gradués donnant, entre autres connaissances, celles exigées par le programme d'agriculture pour chacune des années des cours de l'école primaire;

3° Rétablir les jardins scolaires afin de permettre un enseignement expérimental et pratique;

4° Les Ecoles normales et les institutions qui préparent les jeunes filles à l'obtention d'un brevet sont priées de faire tout en leur pouvoir pour enseigner à leurs élèves la manière d'appliquer le programme d'agriculture contenu dans les Règlements du Comité catholique;

5° Une série de tableaux en couleurs illustrant diverses scènes champêtres et quelques-uns des chapitres du programme agricole, tels que végétaux, arbres fruitiers, animaux de la ferme, oiseaux de la basse-cour, sol, apiculture, aiderait beaucoup les maîtres et maîtresses à donner cet enseignement.

Le tout humblement soumis,
G.-J. MILLER,
Inspecteur général des Ecoles primaires.

QUE FAIT DE NOUS LA MACHINE, DES ROIS OU DES ESCLAVES?

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

"La critique toute récente, écrit Mgr Camille Roy, dans l'importante étude Critique et littéraire nationale, que publiait dernièrement, de sa plume, le Canada Français (livraisons de septembre et d'octobre), la critique toute récente (de chez nous) se fait gloire d'avoir haussé la voix, de parler fort, de dire aux auteurs et à qui de droit la vérité brutale. — Une certaine rudesse dans l'expression, une certaine âpreté dans les jugements, une certaine violence dans les pensées caractérisent, en effet, quelques-unes de ses déclarations. On ne peut que mettre des fleches dans un carquois!" Et le distingué professeur de Québec se demande, avec raison, si ce n'est là un progrès ou plutôt si ce ne serait pas un recul vers les errements de la période anti-critique? Je me persuade volontiers, à mon tour, qu'il ne suffit pas de parler haut et fort, pour être assuré de parler juste et bien. Quelques-uns de nos jeunes critiques ne feraient pas mal de s'en aviser.

Je voudrais, pour ma part, me tenir dans une juste mesure, en entretenant "Attendu que la mise en opération d'un volume qui vient de paraître, chez l'éditeur Alfred Carrier, à Montréal, et que j'ai lu sous les yeux: Rois ou esclaves de la machine, par M. Joseph Benoit. Y réussirai-je? C'est une autre affaire, et ce n'est pas à moi qu'il appartient de le constater.

Rois ou esclaves de la machine est un joli volume, de 230 pages environ, imprimé en caractères nets et clairs, qui se lit bien. C'est dire qu'il a belle apparence du point de vue typographique, ce qui est déjà appréciable. Le livre est en trois parties, lesquelles se démontrent, par sous-titres: La machine et la vie matérielle, La machine et la vie intellectuelle, La machine et la vie sociale. Chacune de ses trois parties a un nombre inégal de chapitres. En tout, il y a dix-sept chapitres. Ces divisions aident naturellement le lecteur à suivre, sans trop d'efforts, les développements de la pensée de l'auteur, ou mieux peut-être de son plaidoyer en faveur de la machine et de tout ce qu'elle vaut pour la vie matérielle, pour la vie intellectuelle et pour la vie sociale des humains. Car, je maintiens le mot, c'est un vrai plaidoyer "pour la machine" que nous apporte le livre de M. Benoit, et, s'il est ardent et un peu excessif par endroits, il ne manque pas, non plus, comme tout bon plaidoyer, d'être éloquent et persuasif.

Je ne connais pas M. Benoit. L'on me dit qu'il est journaliste et qu'il vit aux Etats-Unis, et l'on m'assure que ce livre est son premier-né. Eh! bien, voilà un premier-né qui a du souffle et qui promet, c'est le moins qu'on puisse en dire. Je ne suis pas le seul à le penser. L'un de nos maîtres de la parole et de la plume, M. Henri Bourassa, écrit à l'éditeur que "M. Benoit témoigne, dans son travail, d'une grande érudition, de recherches multiples et variées, qu'il a de la verve et de l'entrain et que son livre est d'une lecture agréable, parfois même attachante, ce qui, étant donné le sujet, est presque un tour de force". Un autre de nos solides

penseurs, Mgr Eugène Lapointe, prêtre et sociologue distingué, exprime l'opinion que le volume de M. Benoit est bon, et il souligne lui-même le mot. D'autres publicistes encore en disent beaucoup de bien. Ce sont tous des témoignages qui comptent.

J'ai lu, moi aussi, ce livre, bien qu'hâtivement je l'aie lu, et je dois dire qu'il m'a largement intéressé. On répète souvent que, en nos temps de découvertes et d'inventions de toutes sortes, l'homme est devenu l'esclave de la machine. Il y a du vrai dans cette affirmation, mais elle est trop sommaire pour être complètement vraie et juste. M. Benoit, lui, soutient, tout le long de son livre, que l'homme reste au fond le roi de la machine, laquelle le sert admirablement, et il me paraît bien que, en définitive, il n'a pas tort. La cause qu'il défend, ou pour laquelle il plaide, la voici, textuellement condensée, telle qu'il la présente lui-même, par deux fois, dans les mêmes termes — ce qui est peut-être du luxe — dans son mot au lecteur du commencement et dans sa conclusion de la fin du volume: "N'ayons pas honte de notre civilisation, soyons-en fiers plutôt. Si d'autres siècles nous semblent plus grands que le nôtre, c'est que peut-être l'histoire exalte leurs grandeurs et tait leurs bassesses, c'est que nous oublions que leurs bienfaits étaient l'apanage d'une minorité infime, c'est que sans doute nous ne sommes pas assez de notre temps. Parce que notre ascension fut rapide, devons-nous prophétiser sans cesse des catastrophes? Parce que l'homme nouveau, plus avide et plus agile que ses pères, s'agite et bat de l'aile autour de ses innombrables machines, faut-il l'assimiler toujours au papillon? Craignons-nous constamment que les feux du ciel soient prêts à fondre sur nos Sodomes modernes, s'il y avait moins de journaux pour étaler sous nos yeux les turpitudes universelles? Notre âge en vaut bien d'autres! Comptons ses victoires, ses inventions, ses églises, ses génies, ses chefs, ses héros, ses prêtres, ses saints, ses martyrs! Gardons-nous du pessimisme atavique, soyons plutôt des optimistes placides. Le pessimisme n'est qu'une source dangereuse de tristesse et de découragement, un érige funèbre qui voile l'idéal et barre la route aux énergies redemptrices. L'optimisme, lui, fait pousser les ailes de l'enthousiasme qui soulèvent l'humanité vers tout ce qu'il y a de vrai, de beau et de bien."

En citant l'auteur et en lui laissant nous faire lui-même l'exposé de sa thèse, je vous ai fait voir aussi quelque chose de son style et de sa manière, qui sont vraiment, il me semble, d'un homme sincère et convaincu sans doute, mais en même temps d'un avocat qui a recours à l'éclat des mots et à l'agencement des périodes un peu grandiloquentes. Pairellement, l'énumération des titres de ses chapitres montre que l'auteur ambitionne d'agencer et d'éblouir par des expressions qui font image et ne laissent pas d'être parfois un brin fantaisistes. Jugez vous-mêmes. Ces titres des chapitres, les voici tous: (première partie) Esclaves d'acier, Le désert fleurit, Donnez-moi des ailes, La danse de l'acier, Cornes d'a-

LES CHIFFRES DU DERNIER RECENSEMENT

D'après un rapport du recensement publié le 30 novembre, la population du Canada a augmenté d'un million et demi depuis dix ans, soit dans la proportion de 17.82 p.c. Alors qu'il y a dix ans, la population du pays était de 5,787,949, elle est maintenant de 10,353,778.

La province d'Ontario arrive en tête, avec une population de 3,426,488, soit une augmentation de 16.80, moins toutefois, proportionnellement, que plusieurs autres provinces, en particulier la Colombie-Anglaise, qui a vu le nombre de ses citoyens augmenter dans la proportion de 31.38 p.c.

Québec a une population de 2,869,793, ce qui veut dire une augmentation de 21.56 p.c. L'Alberta et la Saskatchewan enregistrent des gains de 21.62 p.c. et 23.63 p.c. respectivement.

Une nouvelle répartition de la représentation aux Communes devient nécessaire. On sait que c'est sur la province de Québec qu'est basée la représentation, celle-ci ayant droit à 65 députés. Le nombre des députés à Ottawa ne changera pas, mais la Nouvelle-Ecosse en aura deux de moins, le Nouveau-Brunswick un, tandis que l'Alberta en aura un de plus et la Colombie-Anglaise deux.

Les chiffres fournis jusqu'ici sont sujets à correction, mais il semble bien que le nombre des députés sera ainsi réparti: Ile de Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 65; Ontario 82; Manitoba, 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie-Anglaise, 16 et Yukon, 1.

Les rapports complets indiquent que la Colombie-Anglaise a une population de 689,210, soit une augmentation en dix ans de 164,628. Le Yukon, dont la population est de 4,213, enregistre une augmentation de 65, tandis que le nombre des habitants des territoires du Nord-ouest est de 7,133, diminution de 855.

Voici un tableau comparatif de la population depuis le dernier recensement:

Province	1931	1921
Canada	10,353,778	8,787,946
Ile du P.-E.	8,040	88,615
Nouv.-Ecosse	512,027	523,837
Nouv.-Brun.	408,251	387,876
Québec	2,869,793	2,360,665
Ontario	3,426,488	2,933,602
Manitoba	699,841	610,118
Saskatchewan	921,281	757,510
Alberta	727,497	588,454
Colombie-Ang.	689,210	524,582
Yukon	4,213	4,157
Territ. du N.-O.	7,133	7,983

bondance, Babel moderne, De pied en cap, La prochaine guerre; (deuxième partie) Triomphe sur l'espace et le temps, De l'étincelle à la foudre, Scribes de fer, La machine parle, Epopée du progrès moderne; (troisième partie) Martyrs du progrès, Le spectre de Robot, Bolchévisme et christianisme, Poèmes de fer.

Je ne voudrais pas trop reprocher à M. Benoit ce qu'il est un peu tinte-marte de mots brillants. C'était son droit d'en user et ce n'était sans doute pas un mauvais moyen de prendre pour se faire lire. Ce qui importe davantage, ce sont les idées, les revendications en faveur du progrès et de la machine, les aperçus donnés sur les bienfaits que l'un et l'autre apportent à l'humanité. En cela, je le répète, le livre de M. Benoit est extrêmement intéressant. J'ai laissé entendre que sa thèse de fond est peut-être excessive. Je le crois tout bonnement. Car, entre le pessimisme atavique et l'optimisme placide, qu'il oppose l'un à l'autre, il y a, il me semble, une large marge. Je me souviens, à ce propos, du vieil adage latin: In medio stat virtus. Cela veut dire, en bon français, qu'il sied d'éviter tous les excès et que la vraie vertu, ou la vertueuse vérité, se trouve d'ordinaire dans un juste milieu.

Il n'en reste pas moins équitable de penser et d'écrire, ainsi que le fait M. Benoit, que les inventions et les machines modernes assurent de bien grandes utilités et d'incontestables agréments à la vie matérielle, à la vie intellectuelle et à la vie sociale de notre temps. Qu'on lise attentivement son livre, et l'on sera vite convaincu, je pense, que si, par un côté, l'homme est un peu devenu l'esclave de la machine, il est aussi certain, d'autre part, qu'il en reste le roi, qu'il la commande et qu'il s'en sert en maître, qu'il en use et qu'il en jouit pour son meilleur confort et pour sa plus grande félicité.

L'abbé Elie-J. AVOLAIR

LE SUCCES DE LA POLITIQUE CONSERVATRICE

NOS INDUSTRIES

Le Journal, organe conservateur de Québec, et les autres journaux toriques chantent la beauté du régime Bennett. Faisant silence sur les promesses dorées du parti conservateur, sur la crise de plus en plus grave que le Canada subit depuis l'avènement des bleus au pouvoir, ces bons journaux affirment que 105 nouvelles industries se sont établies ici grâce à la politique supra-protectionniste du gouvernement conservateur.

Ce recensement n'est pas complet et les organes bleus devraient dire toute la vérité. Ils ne disent pas, par exemple, combien d'industries ont été établies sous le gouvernement King qu'ils trouvent exécrable. Ils ne donnent pas non plus le montant des capitaux engagés dans les industries qu'ils mentionnent. Ils ne nous disent pas si ces établissements sont seulement des agences de vente ni combien de personnes y sont employées. Et, chose non moins importante, les conservateurs ne disent pas combien d'établissements industriels ont fait faillite depuis qu'ils appliquent leur politique. Le Journal, l'Illustration et les autres journaux amis du gouvernement Bennett affirment que depuis le mois d'août 1930, cent-cinq nouveaux établissements industriels ont ouvert leurs portes au Canada (Le Journal, 7 novembre 1931).

Le rapport annuel des chemins de fer nationaux de 1927 contient la liste des nouvelles industries qui se sont établies le long de leur réseau, soit un total de 456 nouveaux établissements, industriels. Les capitaux de premier établissement de ce chef représentaient \$44,211,000, tandis que les travaux d'agrandissement exécutés dans les fabriques établies le long du réseau représentent une autre somme de 29 millions.

Remarquons bien que nous avions alors un gouvernement libéral.

En 1930, le National-Canadian mentionnait 340 industries nouvelles et si les statistiques du Pacifique-Canadien avaient été publiées nous aurions probablement eu un nombre égal de nouveaux établissements.

Donc 456 nouvelles fabriques dans une année et 340 dans une autre, sous le régime politique libéral! Et nos fervents du haut protectionnisme conservateur se vantent du fait que 105 nouvelles manufactures se sont établies, en quinze mois, depuis août 1930.

De plus, 331 fabriques ont fermé leurs portes en huit mois, d'août 1930 à avril 1931. Nos renseignements exacts s'arrêtent là, mais on sait que cette liste des faillites s'est allongée depuis.

En d'autres termes, des centaines de fabriques ont fermé leurs portes, depuis que la politique conservatrice est en vigueur et 105 ont fait leur apparition en quinze mois.

Tel est le succès dont se glorifie la presse conservatrice. En vérité elle se contente de peu....

Le Franc

LA MANECANTERIE AUX ETATS-UNIS

Avant leur retour en France "les petits chanteurs à la Croix de bois" ont donné une série de concerts aux Etats-Unis. Ils ont été très applaudis à New-York et dans une trentaine de villes américaines. Les jeunes artistes ont fait leur entrée à New-York précédés de la police montée et escortés par les Boy Scouts of America. Le maire Walker les reçut à l'hôtel de ville.

Les dépêches nous apprennent qu'une foule élégante, estimée à plus de 3000 personnes, remplit le Carnegie Hall pour le premier concert de la Manecanterie. Des applaudissements enthousiastes soulèveront chaque morceau; la plupart des chansons furent redemandées et en particulier l'"Alouette", chanson canadienne harmonisée par Georges Loth, qui fut triée. Le concert se termina en véritable triomphe. A la suite du concert, M. Georges Barrère, musicien et chef d'orchestre réputé qui préside actuellement le grand cercle musical "Beethoven Association", invita M. l'abbé Maillet à présenter ses jeunes chanteurs à Town Hall, le lundi suivant 16 octobre.

Après quatre grands artistes internationaux, la Manecanterie parut en aubes sur la scène de Town Hall de

MELI-MELO

NOS CHEMINS DE FER

La commission d'étude de la question ferroviaire au Canada, nommé par le gouvernement Bennett, n'est pas la première du genre.

En 1917, une commission semblable, formée de M. Aeworth, de Londres, de M. Drayton alors président de la commission des chemins de fer, et de M. Smith, du New-York Central, étudia sérieusement la situation. Le rapport de cette commission contenait dix-sept points importants dont voici les principaux:

1° — En raison de sa population le Canada possède trop de voies ferrées.

2° — En raison de ses cours d'eau le Canada aura de moins en moins besoin de chemins de fer.

3° — Les dépenses pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson devraient être réduites au minimum.

Ces déclarations ne surprirent personne et, pourtant, elles n'influencèrent en rien la conduite du gouvernement fédéral. Depuis 1917, on a accru nos voies ferrées, on a construit le chemin de fer de la baie d'Hudson et le gouvernement Bennett veut aggraver la concurrence du transport par voie d'eau, en canalisant le Saint-Laurent.

La commission d'aujourd'hui constatera à son tour ce que tout le monde sait, y compris la concurrence du transport par automobiles et camions. ... puis les choses continueront comme avant.

A moins que de cette nouvelle étude ne sorte un projet quelconque de fusion de tous les chemins de fer de notre pays.

Ce qui est bien possible....

LA FRATERNITE SACERDOTALE

Nous lisons dans la dernière livraison des Annales Térésiennes:

"Le premier novembre avait lieu à Rome l'ordination sacerdotale du R. P. Paul-Emile Labelle, de la Fraternité Sacerdotale du R.P. Prevost. Le nouveau prêtre est le fils de M. J.-H. A. Labelle, l'imprimeur des Annales Térésiennes. Nos félicitations à la famille et nos meilleurs vœux au nouveau levite. Il y a encore chez le R. P. Prevost deux autres de nos Anciens qui se préparent aux saints ordres: les frères Roméo Bélaire et Arthur Geoffroy, celui-ci ancien avocat du barreau de Montréal. Le Révérend Père fondateur et supérieur de la Fraternité doit être heureux, ce nous semble, de l'appoint que lui fournit son Alma mater dans l'oeuvre si éminemment sacerdotale qu'il poursuit."

UN APPEL DE L'HONORABLE M. ARCAD, MINISTRE DU TRAVAIL

L'honorable C.-J. Arcand, ministre du travail à Québec, était l'hôte d'honneur du club de Réforme, de Montréal, samedi dernier.

Dans le discours qu'il a prononcé, il a fait un chaleureux appel aux jeunes ouvriers pour les engager à parfaire leur instruction dans les écoles techniques:

"Jeunes ouvriers, a dit le ministre, dirigez-vous au plus tôt vers les écoles techniques mises à votre disposition par le gouvernement libéral. Vous y puiserez la préparation nécessaire, les connaissances spécialisées, la formation technique essentielle; et alors, conscients de votre force, vous regarderez avec assurance l'avenir qui vous apparaîtra brillant!"

vant toute l'élite artistique de New-York. Les critiques les plus autorisés et les impresarios les plus connus étaient dans l'assistance qui ne ménagea pas ses bravos. L'"O vos omnes" de Vittoria souleva un enthousiasme inénarrable et dut être répété. Le lendemain, tous les grands journaux de New-York rendaient compte de ce concert dans les termes les plus élogieux. Les directeurs de la Manecanterie ont été particulièrement fiers de l'article signé par M. Olin Downes, le plus célèbre critique américain, en première colonne de la page musicale du New York Times, le 17 novembre. M. Downes déclare que l'interprétation de la musique païenne par la Manecanterie est d'une justesse, d'une puissance de suggestion et d'un équilibre vocal absolument hors de pair. Le "New York Herald" s'exprime en termes analogues.

(1) Voir l'Avenir du Nord des 2, 16, 23 octobre; des 6, 13, 27 novembre; du 4 décembre 1931.

RIONS UN PEU

CHACUN SON POINT DE VUE

— Laquelle est la bonne de ces routes, s. v. p. ?
— Ben, les deux mènent au même point; seulement, moué, j'préfèrions celle-ci (y a deux ou trois buvettes avant le village) !

AMOUR FIDELE

On engage une gouvernante pour Boby, qui a six ans. La mère dit à la gouvernante:

— Et vous porterez de l'intérêt à l'enfant, n'est-ce pas ?
— Certes, mais si Madame veut que je l'aime réellement, ce sera cinq dollars de plus par mois !

UN EXEMPLE A SUIVRE

La belle-mère de Taupin prêche le féminisme à son gendre.

— Pourtant, dit celui-ci, ce sont les hommes qui enseignent, qui montrent la voie et donnent l'exemple.

— Comment cela ?
— Ainsi, tenez, votre mari est mort avant vous !

DEPRIT POUR L'AUTRE MONDE

— Mario, je sens ma dernière heure arrivée !

— Oh ! vous avez l'temps, l'horloge avance de trois heures !

PRECAUTION

— M'sieu l'agent... est-ce que vous savez où est la caserne ?

— Oui...

— Y a-t-il un mur autour ?

— Certainement.

— Et il y passe beaucoup de monde vers ce mur.

— Mais... pourquoi ?...

— Parce que... j'ai mal au ventre.

PAS LA PEINE D'EN PARLER

Quelqu'un disait, en parlant d'un vieillard de quatre-vingt-douze ans, qu'il avait une belle vieillesse.

— Oh ! dit Toupin, qui se trouvait là, qu'est-ce que c'est cela ? Si mon père vivait encore, il aurait cent ans passés.

LA VERITE

— Moi, disait un joyeux poéard, j'ai soif de vérité.

— Eh bien, mon vieux, répond quelqu'un, je comprends ça, car jusqu'à présent, c'est pas elle que tu as bu.

— Hein ?

— Non... puisque la vérité, c'est du puits qu'elle sort... C'est donc pas la vérité qui t'a mis en cet état.

A L'HOPITAL

— Eh ! bien, camarade, ça ne va pas ?

— Oh ! non... J'ai mangé du cheval et il me tourne sur le cœur !

— Il tourne ? Ce devait être un cheval de cirque !

LE TOUR DU DOCTEUR

A un repas de noce, au dessert chaque invité a donné un échantillon de ses petits talents.

On a chanté, on a récité des poésies, etc., etc.

Seul parmi les invités, un docteur d'un certain âge ne s'est point encore produit.

— Au docteur ! c'est au tour du docteur ! crie-t-on de toutes parts: que le docteur nous fasse quelque chose !...

— Quelque chose ! Quelque chose ! hurle-t-on.

— Eh ! bien, soit déclare, le bon docteur en se levant... je vais tâter le pouls à tout le monde !

CHOSSES D'AUTREFOIS

Aux vieux du quartier Saint-Jean-Baptiste.

C'était alors que la Rivière du Nord s'engorgeait de "billots" depuis l'usine de la lumière électrique jusqu'au PONT DE FER.

Sur l'emplacement actuel de la "Regent", la compagnie Villeneuve avait établi toute une famille de moulins à seie.

Là, sous les soins assidus de sieur Narcisse, le géant mesureur jovial, il se digérait une grosse bouchée de nos forêts "labellonnées".

Il fallait y voir s'emplier jusqu'à des trente pieds de hauteur, madriers, planches, bardeaux et lattes. Car les seies rondes mordaient à belles dents les "chainées" de troncs d'arbres, en chantant (avec une trille quand passait un noeud); les planeurs stridents, tout congestionnés, rendaient avec effort les longues pièces de merisier ou d'épinette qu'on leur avait mises entre les incisives; ils se branlaient la tête en frémissant de rage, pendant que, de chaque côté de leur bouche, jaillissaient, à dix pieds de distance, poussées par je ne sais combien de force, la seie et la "ripe", qui allaient faire pyramide et menaçaient d'asphyxie les organes respiratoires de la machine.

De toutes parts, le moulin s'hyper-trophiait.

Le bureau de direction appela en consultation.

Après avoir tâté le pouls au grand malade, la faculté diagnostiqua une sérieuse maladie des bronches, causée par l'excessive accumulation de poussières, et qu'il pourrait s'en suivre une appendicite chronique, à moins qu'on ne débarrassa les intestins du patient, au moyen de drastiques quotidiens et ininterrompus. Autrement il faudrait arrêter la symphonie des courroies et des arbres de couche...

Le remède suivit de près l'ordonnance.

Il s'établit comme une théorie de longues boîtes rectangulaires soudées à un essieu à deux roues. Chaque unité traînée par un cheval trapu et gros veiné, capable d'annoncer la santé et de tirer une bonne charge.

La première de la série écouta à sieur Cléophas.

Ce dernier recula son attelage jusqu'au tas de déchets, chargés, et partit, à travers l'île Maillé, via rue

LA MOISSON MEURT...

L'air est sec et chante aux prairies Ses dernières odes fleuries. Les moissonneuses, en repos, Surprennent encor des échos De l'été qui s'attarde et badine Sur les trèfles, la mousse fine; Près du petit lac, sur le pré, Le bouton d'or est moins doré.

Tu t'en iras comme la brise, O toi, dont le regard me grise; Tu passes sur cela, ceci; Mais tu n'en as pas de souci: Tu vis d'avenir et de rêve. Peu t'importe, ô fille d'Eve, Le souvenir des jours passés: Tu les as vus, ils sont chassés !

Par moi. Car, sans que je me lasse, Je suis longtemps le jour qui passe... Et, quand il disparaît à mes yeux, Je lui chante de longs adieux, Si longs, que mon heure présente Peut entendre mon cœur qui chante Toutes les amours d'autrefois. Jamais mon cœur ne tait sa voix.

Le blé d'or a caché sa tête Sous l'aile du grenier qui jette Le parfum lourd d'une senteur Qui m'enivre. Et le moissonneur Regarde travailler sa femme Qui sourit de toute son âme: Bonheur à deux de voir ses jours Couronnés d'écus et d'amours...

Et moi ? — dit mon âme anxieuse... — Toi ? ta moisson est moins

joyeuse;

Les épis de tes rêves longs

Restent debout dans les champs

blonds;

Personne ne va les cueillir.

Pourtant l'automne va venir...

Réveille-toi; l'été s'achève;

Ne laisse pas tomber ton rêve

Sous la saison qui refroidit.

La moisson meurt ! — mon âme a dit.

...

La dernière voiture de Cléophas venait de passer devant chez Antoine Lebeau.

Il devait être le soir, six heures précises.

Je signalai.

Jean de Reuillé

LAC DES ECORCES

— Etaient de passage ici, les gardes Lesage et Hainault de l'Unité Sanitaire, Mont-Laurier. Elles ont visité les bébés et les mères à domicile.

— Tout dernièrement avait lieu dans notre localité, la fondation d'un Cercle de Fermière obtenu par l'influence de M. P. Lortie, député.

A cette occasion nous avions la visite de Mlle V. Durand, insp. des C. de F. qui nous donna de fort intéressantes conférences sur le but et la vie de ces cercles.

— Nous aurons cette année, une jolie patinoire. La construction est commencée et les jeunes l'attendent avec impatience.

— Mme S. Saint-Denis de Notre-Dame du Laus, passe l'hiver chez sa mère, Mme A. Bazinet.

— Mlle Eliane Legault est de retour dans sa famille.

— M. et Mme D. Marier ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumelles baptisées sous les noms de M-Thérèse-Présile et M-Thérèse Georgette.

Parrains et marraines: MM. et Mmes Paul Prud'homme et Ed. Oulmet.

— M. et Mme Philippe Dorion sont de passage chez leurs parents, P. Dorion, en voyage de noces. Une grande soirée eut lieu en leur honneur.

SAINT-MARGUERITE

DU LAC MASSON

— La partie de cartes organisée par mesdames Léon Masson et Denis Bruchési remporta un succès sans précédent dans les annales de notre village. On calcule que 150 personnes y prirent part, et trente-deux tables de cartes furent organisées pour les joueurs qui ne manquèrent pas d'entrain.

Des prix riches et nombreux (55) furent distribués aux heureux gagnants. En plus 22 articles furent radés au profit des indigents de la paroisse.

Mme Eugène Denis et James McGuire furent les gagnantes des premiers et deuxième prix de cartes.

Nous devons féliciter les organisatrices dévouées qui firent de cette fête de charité un succès mondain et financier. Il convient de féliciter le public qui est accouru avec empressement des paroisses environnantes pour faire plus large la part des pauvres tout en s'amusant sainement.

Tous, ceux de Saint-Marguerite et des environs, ont fait preuve d'une grande générosité, et nous leurs disons: "Merci" de tout cœur.

LA CONCEPTION

— Vendredi, le 27, eut lieu au milieu de grand nombre de parents et d'amis, les funérailles de Mme Joseph Gareau, née M. Paquette. Outre son époux elle laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme B. Jubinville (Marie-Ange) de Labelle, et un fils Aldéric de la Conception et plusieurs petits enfants.

Le service fut chanté par M. l'abbé Silvestre, vicaire de Saint-Jovite.

Les porteurs étaient MM. Jules Labonté, David, Champagne, Gingras, Jubinville, Clément.

Dans le cortège, on remarquait: MM. et Mmes Jubinville, J. Gingras, Dubé Giroux, D. Gingras, A. Pilon, Campeau, J. Labonté, Adrien Labonté, Champagne, S. Desnoyers, Labelle, Millette, I. Clément, Samuel Labonté, Bessette, J. Boivin, Brazeau, Mahen, Lachaine, Bisson, René Giroux, Lammerre, Léonard.

Parmi les petits-enfants: Gérard, Lucien, Thérèse, Gareau, Delphis et Hilda Jubinville, Josephat et Delphis Gingras. Mlle Richer et ses élèves, Mlles Léontine et Régina Labonté, Pilon, Cordelia Lachaine, Mahen, David, Bisson, Boivin et autres.

HOTEL IROQUOIS

Vis-à-vis l'Hôtel de Ville de Montréal

CHAMBRE SIMPLE avec eau chaude et froide, \$1. par téléphone..... jour

CHAMBRE DOUBLE avec eau chaude et froide \$2. par téléphone..... jour

Chambre avec bain, \$2. Avec bain et toilette, \$2.50
TABLE D'HOTE, dîner ou souper, 50c. Aussi repas à la carte tous les jours, dimanche compris.

Bière et Vins servis aux repas, le dimanche, aux heures réglementaires

Hôtel Iroquois, 454, Place Jacques-Cartier

Pour informations, appeler PLateau 5271

Votre radiateur est-il bloqué ou endommagé ?

Nous réparons et redressons tous les modèles de radiateurs sur le marché. Mandrins de radiateurs remplacés en deux heures; nous les faisons à nos ateliers. Nous fabriquons les carrosseries et les garde boue. Tout ouvrage garanti.

Nous vendons aussi les accessoires d'automobiles.

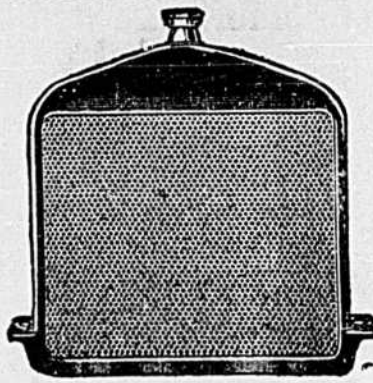
Attention spéciale aux commandes d'en dehors de Montréal

Detroit Radiator Co. Ltd.

361, Ontario ouest, près Bleury

Harbour 6766

Montréal



"Les Magasins des Clients Satisfaits"

C'EST LE NOUVEAU DE FOREST CROSLY

\$9.50 l'installent chez vous pour Noël



Egayer votre foyer pour Noël avec un

DE FOREST CROSLY "BALLAD"

VOICI votre chance de donner le cadeau qui fera durer le jour de Noël toute l'année — qui apportera chez vous la plus belle musique au monde, non seulement à Noël, mais toute l'année. Et quelques dollars seulement suffiront pour l'installer chez vous à temps pour Noël.

LE "BALLAD" EST LA PLUS GRANDE VALEUR EN FAIT DE RADIOS AU CANADA parce qu'il combine toutes les dernières caractéristiques d'un radio moderne à un prix au-dessous de \$100.

La lampe Pentode et le premier détec-

teur Autodyne dans un nouveau châssis super-hétérodyne à six lampes donnent réellement au "Ballad" le rendement d'un huit lampes. Contrôle de toute la portée du son, deux lampes Multi-Mu, réponse hétérotonale, gros haut-parleur dynamique, suspension sur blocs de caoutchouc — tout contribue à donner au "Ballad" un rendement incomparable.

ACHETEZ MAINTENANT ! Dans quelques jours il sera peut-être trop tard, parce que le nombre de "Ballad" qui nous a été attribué est très limité. Commandez le votre avant qu'ils soient tous partis.

Le "BALLAD"

\$99.50

lampes comprises

ELECTRICS & RADIO

REPRESENTANT POUR LE COMTE DE TERREBONNE

S. LAWTON

598, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme, P. Q.

'TI 'PIT LE CHÉTIF. MAR EDDY PRÉVOST



(1) Elle nommait ainsi les autos !

CHRONIQUE

LA GRANDE VENUE

Parce qu'ayant créé de la beauté, vous aussi ne doutez pas qu'il y ait un soleil pour regarder votre âme.

Une neige légère rend virginal le pays laurentien. Malgré le froid intense qui fait crisser les pas des piétons, quelques oiseaux persistent à chanter à l'orée des sapinières. L'air a repris sa limpidité de cristal, les branches restent figées sous les premières gelées et les montagnes dispersées dans le lointain semblent tendues d'un immense drap blanc.

— Et le silence de l'hiver qui plane sur les champs et les lacs recommence. Mourir ainsi que la nature s'éteint, morceaux par morceaux, doit faciliter le détachement final.

Le brouillard qui monte de la plaine unifie le ciel et la terre, la brume cache tout: on ne peut rien prévoir de la route. Aux pas lents des chevaux qui tirent la carriole on a l'air d'apercevoir en rêve des maisons, des rues et la vie active du village. Au-dessus de la route sinueuse en ce pays de montagnes il n'y a que des rochers et enfin une sorte d'alpe désolée, semée de blocs de pierres grises qui ressemblent à des maisons abandonnées, à des cavernes mystérieuses.

En arrivant dans ce pays lointain, longeant le beau lac à demi-gelé sous la morsure du vent du nord, on éprouve le sentiment de fouler un sol de paradis inaccessible aux humains: l'impression d'une montée au pôle, éloignée de l'univers habité.

— On s'arrête rarement sur un beau chemin. Et, curieux phénomène, quand on le refait en pensée, on éprouve l'attrait de certains souvenirs au détriment d'autres qui sont pourtant ou plus utiles ou non moins colorés! C'est qu'à distance on s'installe dans l'absurde avec sérénité... Certains êtres ont le don suprême de créer autour d'eux l'irréel et d'oublier le côté pratique de la vie.

Et plus on avance dans les pittoresques villages qui s'échelonnent au flanc des côtes, plus on respire, cette fois, un parfum d'allégresse qui se traduit sur les visages des passants avec le sourire qui illumine une gaieté légère, contagieuse et persistante. C'est que chez ces êtres primitifs les traditionnelles coutumes font, en ces jours de décembre qui fuient dans l'écourttement des heures, un rapprochement de gestes et de formalités qui convergent toutes leur pensée vers un seul but: La Noël qui vient sur les ailes du temps.

Et décembre qui ralentit sa marche "d'un pas de coq" nous achemine vers des crépuscules hâtifs et des aubes tardives, emplit nos yeux de la féerie magique des apprêts de la grande fête.

Tout dans la nature et dans les cœurs s'harmonise pour la fête d'Amour et de Paix! Cette fête à laquelle on songe dès ce premier jour des Avents... Elle sera fête religieuse imposante, groupant dans un même clan de fervents les âmes animées des saintes croyances, et, qui dans la nuit magique, suivront l'étoile vers le grand renouvellement du divin mystère.

Fête de Paix, resserrant plus étroitement les liens familiaux, unissant dans une même longue étreinte ceux-là que la vie traîtresse a déshunis et qui se tendent la main au-dessus de la grande ombre du mal qui plane sur la terre.

Fête d'Amour, parce que sentant si bien pour soi en ce jour un réel besoin de sympathie et de tendresse on est tout naturellement disposé à avoir les gestes généreux qui font dispenser le bien-être, et la joie à ceux qui courbent sous la souffrance physique ou la détresse morale.

— L'univers est fait de ces beaux efforts, qu'un seul Dieu peut juger selon l'intention.

Quand on n'a plus de rêve à soi, quand on a pour passé une existence gâchée, pour avenir la seule perspective de l'isolement effroyable, il faut trouver ailleurs un rêve intact, presque miraculeux, pour sauvegarder son âme limpide et pure dans la beauté du monde. — Alors on se mire à son éblouissante lumière; c'est là l'ultime récompense après les renoncements stoïques...

Et dans la nuit de "LA GRANDE VENUE", les regards éblouis suivront dans l'infini du ciel étoilé, l'astre resplendissant qui fera connaître à tous, les joies naïves de la TOUTE-PETITE enfance: Quelque part en Palestine l'homme-Dieu est né pour le rachat de l'humanité.

Et sous leurs pampiers mi-cloqués, les privilégiés sentiront rouler, perle fluide, un pleur ému, dernier soubresaut de l'être en qui la vie revient, méconnaissant l'être désabusé d'autrefois, tant il est unanime à la joie de la terre entière.

MARYSE

LA PECHE DES DEUX D'JOS.

Ti-D'Jos Godin n'était pas gros, et n'était point beau; je me rappelle toujours Philippe Lassonde lui criant dans le patois des gens d'en bas de Québec: "Bonjour, mon petit laïte (petit laid): "Tu ne viens pas à la pêche"? Mais comme on dit dans nos campagnes: "Il y en avait dedans". Ainsi que pour Labiche, on aurait pu composer un volume de ses réparties, et, fait curieux, tout en faisant des farces il amassa une fortune: à quarante-cinq ans, il était déjà un bourgeois cossu.

Et pourtant, quelle indépendance! Jugez-en par ce fait. — Un jour, à son magasin, une fillette, toute petite, entra et se hissant sur la pointe des pieds, déposa un sou sur le comptoir, en disant au marchand, très occupé en ce moment: "M. Godin, voulez-vous me donner une canne de tabac à priser pour ma mère?" — Et Ti-D'Jos de lui répondre: "Crois-tu, ma petite fille, que je vais te peser pour un sou de tabac et te le mettre dans un sac? Va la chercher, ta mère, et amène-la ici, je vas lui en fournir dans le nez pour une canne tu tabac à priser."

D'Jos Moreau, beaucoup plus gros, mais pas plus beau, avait de l'esprit à revendre, lui aussi.

Je dis à mon ami Alfred Gibault, en train d'organiser une excursion de pêche au grand Lac Ouareau, en l'honneur du ministre de la Colonisation, l'honorable Jean Prévost, que dans l'intimité nous appelions "Ti-Jean", du docteur W. Grignon, membre du Conseil de l'Agriculture, de Philippe Lassonde et de J. D. Guay, de Joseph Pagé, alias le Mexicain, Joseph Béchard surnommé "La patte d'argent", et de quelques autres gros bonnets: "N'oubliez pas, mon cher Alfred, d'amener les deux D'Jos, si tu veux qu'on s'amuse."

"Je ne les oublierai pas, qu'il me répond, et je me propose d'inviter aussi des célébrités étrangères, entre autres, un écossais du nom de John Dewar, un hollandais, aux épaules carrées, du nom de John De Kuyper et un respectable vieillard français portant un nom anglais: James Hennessey, tous trois décorés de nombreuses médailles plus ou moins militaires."

Installés sous des tentes, en face de la plus belle baie de la vaste nappe d'eau, nous vécûmes là trois jours de bonheur parfait. C'était l'âge d'or de nos lacs: la truite grise saumonée et la truite rouge tachetée abondaient. Assis, deux par deux, dans des grandes chaloupes, chacune par un bon rameur, nous pêchions à la ligne traînante, à la trôle; seul, Philippe Lassonde, un dilettante de la pêche à la truite rouge, lançait la mouche artificielle à cinquante, soixante pieds, faisant bondir hors de l'eau, puis tomber dans son bateau des pièces d'une à deux livres.

Le soir, quand nous rentrions au camp, nous déposions nos trophées dans des boîtes étiquetées à nos noms, placées tout autour d'une source d'eau glacée, et les guides les recouvraient d'une épaisse couche de mousse fraîche.

Seuls, Ti-D'Jos Godin et Gros-D'Jos Moreau ne pêchaient point: très délicats et très polis de leur nature, ils restaient au camp, pour recevoir les visiteurs (trop nombreux hélas!), et surtout pour tenir compagnie à nos hôtes européens: MM. de Kuyper, Dewar et Hennessey.

Ils coulèrent ces heures au milieu des délices de Capoue.

Leur guide n'ayant rien à faire, et le cuisinier peu occupé entre les repas, leur apportait à tour de rôle des bouillons de poulet, des petites soupes savoureuses, des panaches chaudes, et je faillis pleurer d'attendrissement, quand je rentrai au camp, un soir, et aperçus les deux D'Jos étendus sur l'herbe tendre, le plus gros soutenant sur un bras la tête du plus petit et lui faisant sucer avec une paille d'Italie une crème de menthe frappée à la glace et au brandy. O frères Siamois, avez-vous jamais connu d'aussi beaux jours?

Lorsque, le troisième matin, les deux D'Jos s'éveillèrent sous la grande tente, le plus petit sourit au plus gros comme un bébé à sa mère.

"Incipe, parvule puer, risu cognoscere matrem".

"Commence, petit enfant, à recon-

naître ta mère par un sourire".

Et comme s'ils sortaient d'un rêve, ils se demandèrent: "Où sommes-nous? Quelle heure est-il?"

Une forte brise matinale soulevait les toiles de leur abri et faisait claquer le drapeau canadien flottant au mat planté en face de la blanche demeure.

Au loin sur les vagues irritées, les bateaux dansaient.

"Tous partis pour la pêche!" s'écria D'Jos Moreau, et nous commes encore ici. C'est le dernier jour et nous n'avons rien pris!"

"Tu appelles ça rien prendre? toi!" répliqua Ti-D'Jos, nous ne faisons que ça depuis trois jours: prendre quelque chose: mais levons-nous!"

Ils se soulevèrent à plusieurs reprises pour retomber aussitôt sur leurs couchers, effimés par tant de jouissance.

Après un dernier effort, ils franchirent la porte de la tente, et Gros-D'Jos, qui avait un peu de lettres, s'écria: "Quel jour glorieux! Quel soleil d'Austerlitz!" Ti-D'Jos qui, lui, n'avait passé que quelques mois sous les dégouttures du toit du collège de l'Assomption, reprit en riant: "Passe m'en donc de l'eau-de-sédilz, j'ai l'estomac tout à l'envers!" Puis apercevant son guide ventripoté debout près du cuisinier, qui le regardait sans répit de bouillons et de charcuteries de toutes sortes, Ti-D'Jos lui cria: "Viens ici, Carboneau!"

Par trois fois, celui-ci tenta de partir, et par trois fois il le recula, telle une vieille Ford qui essaie de démarrer: puis il avança lentement, comme un soldat de bois, les bras ballants le long des flancs, et quand il approcha des deux D'Jos, ils entendirent errer ses jointures: il avait suffi de trois jours d'immobilité complète et de gonflement, pour ankyloser le malheureux de la tête aux pieds; les mâchoires raidies comme le reste, il avait peine à articuler ses mots.

Ti-D'Jos lui ordonna: "Prépare la chaloupe, tandis que nous allons déjeuner; nous faisons la pêche aujourd'hui!" L'homme ossifié marmonna quelques syllabes: "Lune... lune... lune..." D'Jos Moreau tenta de l'interpréter auprès de son ami: "Il dit qu'il est dans la lune".

"C'est bien trop vrai, qu'il est dans la lune. Il a l'air du petit homme de la lune qui n'a pas bougé depuis des siècles."

"Non! non! Pas ça!" protesta l'automate, "pas bon temps de la lune." — Ah! Ah! Ah! riant Ti-D'Jos, "tu as besoin de trouver une autre excuse que celle-là, mon paresseux, si tu veux pas nous ramener. Hier c'était le bon temps de la lune, pourquoi pas aujourd'hui?"

"Vent! Vent!" balbutia encore l'androïde.

D'Jos Moreau consentit à l'interpréter de nouveau: "Il dit qu'il a des vents".

"Tu peux bien en avoir des vents, espèce de qu'on-qu'on! Depuis trois jours que tu manges sans arrêter: tu as dévoré tous nos pâtés de foie gras truffés, notre caviar, nos langues-de-bœuf, sans compter toutes nos fines liqueurs que tu as entonnées. "Non! non! pas ça!" protesta encore le guide, "vente! vente!" et l'homme mécanique, faisant un effort surhumain, tourna la tête du côté des montons blancs qui bondissent sur la crête des vagues.

— Ça ne sert à rien, remarqua Ti-D'Jos de vouloir emmener ce faïnéant pour nous ramener. J'ai mon idée, nous allons pêcher sur terre; pas besoin de guide, ni de chaloupe, ni de ligne; nous n'aurons peur ni de la lune ni du vent. Nous allons pêcher dans les boîtes de nos amis.

Pour toute réponse, D'Jos Moreau, ému jusqu'aux larmes, baissa son fidèle Achate sur son vaste front démodé avant l'âge, et s'en alla donner l'accolade au vieux John de Kuyper.

"Apporte deux poches pour mettre le poisson!" intima Ti-D'Jos au gros Carboneau.

O miracle! A ces paroles magiques, l'ankylosé était radicalement guéri: il ne marchait pas, il courait, il volait!

En un instant, les deux sacs étaient apportés.

"Enlève la mousse, maintenant," ordonna de nouveau Ti-D'Jos au guide. En un clin-d'œil c'était fait, et des centaines de belles truites apparurent à leurs yeux éblouis.

"Que c'est beau! Que c'est beau!" répétaient-ils dans leur extase.

Vieux Doc.

POUR LES ELEGANTES

LE VERT DANS LA MODE

Nous montrons actuellement le plus grand intérêt en ce qui concerne la couleur de nos vêtements. Le vert persan, lancé par Jean Paton, est vu un peu partout, apportant une note nouvelle dans la nombreuse famille des verts, les tons olive et sapin, étant un peu moins populaires que les autres.

Ensuite, vient la procession des bruns moyens. Bleu marine n'est pas très important mais reste parfait pour le tailleur classique. Les rouges sont surtout de genre lie de vin ou brique.

Certains modèles alliant le vert olive à la nuance chartreuse ont beaucoup de charme, dans le tweed ou la soie.

LES ROBES ALLONGENT-ELLES?

Pour l'instant du moins, leur longueur ne se modifie pas.

Ja jupe de l'ensemble simple arrive au milieu du mollet, celle de l'ensemble d'après-midi le recouvre complètement; et la robe du soir oscille entre la cheville et le sol, où, parfois, elle traîne.

CONSEILS PRATIQUES

On fait disparaître les taches d'herbe en les mouillant avec de l'eau et en les saupoudrant ensuite de sel de table et d'acide tartarique en parties égales. Faire sécher en plein soleil.

Pour conserver les peintures sur bois ou sur fer exposées aux intempéries, on les lave à fond et on les enduit d'un couche d'huile de lin bouillante. La peinture ainsi traitée ne s'écaille jamais.

Pour rendre la peinture blanche aussi belle que neuve mettez un peu d'ammoniaque dans l'eau pour la laver.

Une pincée de sucre en poudre jetée dans l'eau de cuisson rendra tendres les légumes secs ayant même quelques années.

Pour rajourner les gants noirs blanchis par l'usage, servez-vous d'un peu d'encre que vous mêlerez avec du blanc d'œufs en parties égales.

"Voici la boîte du docteur Grignon de Sainte-Agathe", remarqua Ti-D'Jos Godin, "penses-tu, D'Jos Moreau, qu'il s'en apercevrait si je lui enlevais deux pièces de huit à dix livres, une pour toi et une pour moi?"

"Je ne crois pas", rétorqua le Gros-D'Jos, et, sur un signal, l'homme pétrifié de tout-à-l'heure, à qui il avait poussé soudain, non seulement des ailes, mais aussi des griffes, avait enfoui les deux pièces dans les sacs des deux voleurs.

La même cérémonie, la même question, la même réponse, le même dédit se répétèrent en face des trophées du Dr W. Grignon, de Philippe Lassonde, d'Alfred Gibault, et des autres.

Il ne restait plus que la boîte de Jean Prévost: ce dernier, étant ministre, avait tenu à se distinguer. Il dédaignait les pièces de huit à dix livres. Il n'avait pêché que dans les caves, les abîmes du grand lac Ouareau. Il n'avait capturé qu'une seule truite, mais elle était énorme, pesant plus de vingt livres.

Après être resté en contemplation pendant quelques instants, le plus petit des D'Jos dit au plus gros: "Crois-tu que Ti-Jean s'en apercevrait si on prenait sa truite?"

"Il ne s'en apercevrait peut-être pas", reprit en riant D'Jos Moreau, mais comme c'est le seul poisson qu'il a pris, cela pourrait lui nuire auprès de ses collègues, les autres ministres et de ses électeurs, s'ils apprenaient qu'il a baissé le tutu de la vieille". — "Oui, je comprends", remarqua Ti-D'Jos, que ça lui ferait moins de tort si c'était celui d'une jeune".

Et voilà comment il arriva que les deux D'Jos, sans avoir mis une ligne à l'eau, firent une pêche encore plus merveilleuse que les nôtres, grâce au miracle de la... soustraction des poissons.

SI VOUS NE DEVEZ PAS...

Si vous ne devez pas être égale à mon rêve
Passez auprès de moi sans me tendre la main
Et détournes à temps vos pas de mon chemin
De crainte qu'en amour l'amitié ne s'achève.
Si vous n'avez jamais sur les lèvres ouverts
Loin des bruits de dehors passé de longues heures
Jusqu'à ce que tout dorme et que la lampe meure.
Si vous ne sentez pas en lisant un beau vers
Une sœur de votre âme y palpitait enclose;
Si vous n'avez jamais versé des pleurs amers
Sur la fin d'un beau jour ou le déclin des roses
Si vous n'avez jamais senti que l'on souffrait
Moins parfois, de quitter ses amis, que les choses
Si vous ne savez pas découvrir le secret
Par delà la beauté physique qui nous tente
De l'être intérieur que rien ne peut flétrir
Et qui pour effacer le mal qui le tourmente
Attend de vous autant une sœur qu'une amante

Fuyez, tant que l'on peut encore prévenir
Qu'en amour, l'amitié naissante ne s'achève
Et sachez ne garder de moi qu'un souvenir
Puisque vous ne sauriez être égale à mon Rêve.

M.-A. FABRE

L'ART CULINAIRE

POULETS PRINTANIERES

Ces poulets doivent être très jeunes; pour six personnes, il faudra deux poulets de grain. Après les avoir troussés, mettez-les dans une casserole et faites-les bien revenir, puis laissez-les cuire à feu doux.

D'autre part, faites rissolez dans du beurre des pommes de terre nouvelles et des petites carottes. Enfin, faites cuire "à moitié" dans du beurre des fonds d'artichauts coupés en quatre. Ajoutez les légumes au poulet et laissez cuire tout ensemble en arrosant le plus souvent possible.

On peut aussi se contenter de faire blanchir les fonds d'artichauts et ajouter les pommes de terre crues, à condition que ces légumes soient très féconds.

UTILISATION DE RESTES DE VOLAILLES

Détachez des os et de la carcasse toute la chair qui y adhère et découpez celle-ci en tout petits morceaux après les avoir débarrassés des nerfs et de la peau. Mettez dans un mortier et pilez-les. Quand ils seront presque réduits en pâte, ajoutez-y un gros morceau de foie gras (foie gras frais ou en boîte, selon votre convenance). Pilez le tout ensemble et quand la pâte sera de bonne consistance, passez au fin tamis. Si vous avez de la place, posez dessus un récipient (sinon, mettez-vous dans un endroit très frais) et travaillez la pâte jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse. Fouettez de la crème et ajoutez-la à la pâte; versez le tout dans un moule, et laissez celui-ci sur la glace pendant une bonne couple d'heures.

AUTRE UTILISATION DES RESTES DE POULETS

Après les avoir préparés et nettoyés, réservez les morceaux finement taillés.

Prenez tous les os et la carcasse et faites-les cuire dans de l'eau pour faire un petit bouillon. Réchauffez les petits morceaux de poulet dans

une casserole avec du beurre. D'autre part, faites cuire du riz à l'eau et ajoutez-y un morceau de beurre.

Avec le bouillon d'os, faites la sauce suivante: Faites fondre une once de beurre. Ajoutez une cuillerée de farine; quand elle est blonde, ajoutez-y le bouillon, peu à peu, salez et poivrez. Tournez jusqu'à ce que vous ayez obtenu une belle sauce. Ajoutez-y alors, hors du feu deux jaunes d'œufs, un à la fois, et quelques cuillerées de crème. Mettez le poulet au milieu d'un plat rond, et nappez-le de la sauce. Tout autour, dressez le riz en couronne. Ce plat très fin peut se faire avec un poulet entier.

LE CARACTERE PAR LES PRENOMS

GABRIELLE

Ce prénom donne à celles qui le portent un caractère à la fois capricieux et ferme, il est gracieux, je le recommande beaucoup pour l'ensemble de ses qualités.

Les Gabrielle ont un naturel doux, des façons aimables et sympathiques, mais leur tenue a quelque chose de raide et d'indifférent qui les fera passer pour des personnes fières aux yeux de bien des gens.

Cette raideur qu'on leur reproche dans le monde n'existe plus dans l'intimité où elles ont un laisser-aller charmant.

Leur apparence est décidée, voire même provocante, mais, au fond, ce sont des timides qui ne veulent pas le paraître, de là leur attitude raide, peu communicative et leur semblant d'aplomb.

Les Gabrielle ont de l'intelligence pondérée; elles aiment l'étude, les choses intellectuelles; leur esprit est curieux, avide de nouveautés, mais elles ne sont pas érudites.

Elles sont spirituelles, savent causer agréablement et discutent sans trop de parti-pris, malgré leurs idées exclusives. Elles sont très moqueuses, ironiques, mais elles ne sont ni méchantes, ni envieuses.

QUALITE SERVICE SATISFACTION

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges

Voisin du Marché

BROMO SELTZER, 10, 25, 50, 95 cts et \$1.75

PILULES CHASE pour le foie, 25c; pour les nerfs, 45c.

ONGUENT CHASE, 45 c.

LE MEILLEUR

ANTIGEL Glycérine : 50%

Gallon, \$2.00; 3 gallons, \$5.50; 5 gallons, \$9.00

Glycérine Pure

Un gallon, \$3.25. 3 gallons, \$9. 5 gallons, \$14.

Après le 1er novembre : Dimanche et Jours de fête — Service de 9 h. a.m. à 1 h. p.m. 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

Magasin Indépendant Victoria

Henri Gareau

St-Faustin Station

Spéciaux du 14 au 19 décembre 1931

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	5.15	MAYONNAISE L.M.L.	25c
100 lbs		12 onces Pour	
SUCRE GRANULE	54c	FROMAGE Canadien	18c
10 lbs pour		Pour	
BEURRE DE BEURRIERIE	25c	FROMAGE Victoria	30c
La lb.		Pour	
PRUNEUX Californie	10c	SAVON BARSALOU	39c
70/80 Pour		10 Pour	
POMMES EVAPOREES	15c	EAU VICHY Célestin	35c
Pour		Pour	
DATTES OASIS	15c	EAU VICHY Château	25c
Paquet de 2 lbs pour		Robert Pour	
CAFE Victoria en fèves	46c	GRAINS MELANGES pour les pou-	
La lb.		lins. Sac de 50 livres	
THE Victoria NOIR ou	57c	Pour	1.00
VERT. La lb.			
FARINE D'AVOINE	31c		
avec cadeaux pour			
FARINE D'AVOINE	22c		
sans cadeaux Pour			
POIS VERTS Victoria No. 4	10c		
Pour			

Avis très important

Mes Chers Amis et Clients,

Depuis bientôt 5 ans vous recevez le journal "L'Avenir du Nord", gratuitement — mais à mes propres frais — ces abonnements finissent le 1er février 1932. Vous avez apprécié ce journal, je suppose, et vous avez pris avantage des annonces, surtout celle que je fais paraître chaque semaine depuis 5 ans.

Maintenant j'ai une petite faveur-compensation à vous demander pour renouveler votre abonnement.

Achetez pour \$10.00 comptant à mon magasin et je vous donnerai votre reçu d'abonnement pour 6 mois à compter du 1er février 1932.

Il est entendu qu'un seul abonnement sera donné à chaque famille. Dites-le à vos amis et connaissances. Tous sont admis à recevoir un abonnement pourvu qu'ils viennent à mon magasin et y achètent pour \$10.00.

En faisant vos achats des fêtes à mon magasin, il vous sera facile de remplir cette condition.

Le Coin de Celiber

EUCHRE A STE-THERESE

LA JEUNESSE LIBERALE

Mettant de côté la politique et se basant sur ce fait qu'au-dessus de la vie politique, il y a la vie sociale, l'Association de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse a remporté le 1er décembre dernier, un immense succès lors de sa partie de cartes-séance, à la salle de l'Académie. De l'avis de tous, jamais soirée ne fût mieux réussie, et dans l'histoire térensienne, cette soirée marque le plus grand succès jamais obtenu par une organisation quelconque.

Près de 700 personnes envahirent ce soir-là la salle de l'Académie, et comme le local n'est grand que pour contenir 120 tables, l'organisation dut changer son programme, réduire de six à quatre le nombre des parties à jouer, et organiser une seconde série pour les quelques cent personnes qui, désireuses de jouer, ne trouvaient pas de sièges. Malgré cela, l'organisation composée d'un comité de vingt membres fit face à la difficulté à la grande satisfaction de tous.

Cette soirée était sous le patronage de M. J. B. Migneault, prêtre, curé et de M. C. H. Robillard, maire de la ville. Monsieur le curé dut se faire remplacer par M. l'abbé Rosario Laurin qui occupait la table d'honneur avec Monsieur Charles H. Robillard. On remarquait à cette table Mlle Marguerite-Marie Robillard et Mme Lionel Bertrand, épouse du président de l'Association. Aux autres tables d'honneur, on remarquait: MM. et Mmes Alphée Kimpton, président de la Commission Scolaire, Alfred Vermette, membre de cette commission, Amable Daunais, gérant à la banque Canadienne Nationale, Moïse Desjardins, J. Damien Racine, vice-président de l'association, Mlle Arthurina Forget qui accompagna au piano, au cours de la soirée, M. Ronald Forget qui chanta à merveille "Le Joueur de Guitare", ainsi que M. Emile Maille.

Les prix de présence furent remportés par M. Armand Monette, vingt livres de beurre, dou de M. A. Comtois, de Terrebonne, et par Mme Arthur Paquin, corbeille à ouvrage, dou de M. L. E. Parent, de Sainte-Agathe.

M. Alphée Kimpton remporta le cadre de notre artiste térensien, M. Rémi Arbour. Cette peinture représentant le vieux Moulin Monck avait été accordée par l'auteur, en vue d'un tirage. Pour le même but, la boîte à cigares ornée de papillons naturels, œuvre de Monsieur le curé, a été remportée par Mlle Jeanne Desjardins.

Deux jeunes filles s'étaient occupées de la vente des billets: la première, Mlle Marguerite Bergeron et l'honneur de choisir la première parmi les nombreux cadeaux exposés et de recevoir en outre une magnifique boîte de chocolat, dou de M. P. Emile Vermette. A Mlle Gilberte Dion, la seconde, l'Association accorda un prix de \$2.50 en or.

Au cours de la soirée, Mmes Eva Charbonneau, Thérèse et Gabrielle Bergeron, Océile Thibault, M. Jeanne Larose, Antoinette Magnan, Gilberte Charron et Lucille Deschambault s'occupèrent avec succès de la vente des billets de tirage et des fleurs offertes gracieusement par Mme Bergeron. Le Père Noël leur causa assurément une agréable surprise.

Des gâteaux ont été adressés à l'Association et ont été vendus à l'enchère. Mlle Marie-Jeanne Robillard, Mmes A. Pelletier, Adéard Cyr, A. Desjardins, Léo Dumais, Ernest Touchette, H. Charron, Evariste Charbonneau, Désiré Charron et Mlle Arthurina Lavigne, de Montréal, en sont les donatrices.

L'Association avait préparé deux comédies en un acte, mais vu l'heure avancée, n'a présenté que "Le bon gendarme" mettant en vedette MM. Gérard Desjardins, G. Henri Beauchamp, Anastase Gauthier et Henri Bélanger, le populaire comédien qui dut pour satisfaire la foule venir par deux fois lui chanter de ces chansons dont seul il a le secret.

Outre celui de M. le président, des discours furent prononcés par M. le maire Robillard, M. l'abbé Rosario Laurin et M. Alphée Kimpton: tous ont félicité l'Association de son immense succès.

Voici la liste des donateurs de prix. Près de 150 prix ont été adressés à l'Association, ce qui constitue un record de ce côté-là.

MM. J. B. Migneault, curé, C. H. Robillard, maire, Rémi Arbour, T. Anber, J. Brière, Mlle M. Bergeron, E. Bellemare, A. Cyr, Antonio Clouthier, E. Clouthier, J. E. Courchesne, J. A. Clouthier, B. Charbonneau, Amédée Charron, Josephat Chartrand, Chs. Charron, Evariste Charbonneau, Adonias Chartrand, Roland Calvé, Lionel Chartrand, Napoléon Chartrand, Dr H. Deschambault, A. Daunais, Pierre Danis, Euclide Dubois, Mme Alfred Desjardins, Gérard et Rémi Desjardins, Raoul Dieire, Lucien Desjardins, Henri Desjardins, André Filiatreault, Léonard Filion, David Filion, Mlle Gilberte Filiatreault, Arthur Gadbois, A. Guindon, François Gaudet, M. l'abbé D. Godin, Ernest Gauthier, Guilbault et Frères, W. Gratton, Mlle Madeleine Gagnon, J. Horlick, W. Hamilton, L. H. Hébert, Ovide Hogue, Joseph Jérôme, Alphée Kimpton, Adéard Lesage, Antonin Leroux, Marcel Labelle, Damase Limoges, J. M. Latour, Lamarque et Frères, Aldéric Laurin, J. H. Laderantaye, Fernand Lessard, J. J. Laberge, Emile Maille, Alex Ouimet, J. B. Perron, W. Pigeon, Gérard Parent, Lionel et Donatien Paquette, Donat Précourt, J. A. Paquette (Granby), F. Roux, Dr R. Roy, J. D. Racine, Mlle M. Seane, Jos. Sénécal, Art. Tremblay, Ernest Touchette, Ernest Thibault, Eugène Têreault, Mlle Irène Tremblay, Arthur Perron, Mme Jos. Thibault, J. Wibain, Edmond Vermette, P. E. Vermette, Alfred Vermette, Vardousski et Frères, Geo. Wentele, Jean Waddell, J. Bte Waddell, en plus, MM. les Frères de Saint Gabriel, une bienfaitrice, une amie des pauvres, et douze prix anonymes. Ont aussi adressé leurs cadeaux: Mme L. E. Parent de Sainte-Agathe, Miville Dacles de Sainte-

Jérôme, Marc Vermette et E. Bélie de Saint-Janvier, Henri Gareau de Saint-Faustin, A. Comtois de Terrebonne, Mme Delphond, Mlle G. Riopel, Paquin et fils, Casgrain et Charbonneau, Charbonneau et fils et Vaillancourt Frères de Montréal.

En outre, les personnes dont les noms suivent ont adressé leur souscription personnelle: MM. Théo Lacroix, J. L. Blanchard, Mme A. Lesage, Albert Willis, Geo. Quidoz, Dr C. Lamarche, Emile Dubois, O. Tetreault, M. l'abbé Laurin, M. l'abbé Ed. Labelle, MM. les abbés Desmarchais, Latour, Courtemanche, Vezeau, P. L. Labelle, Lemay, Caza, G. Chartrand, Rodrigue, Bergeron, Contant, Saint-Pierre, Limoges, Louis Chartrand, Gaudreau, Ladouceur, Théoret, Dubois, Lacroix, Campeau, Vaillancourt, Degens, Lecompte, Ph. Chartrand du séminaire, MM. J. A. Pilon, Donat Charron, Anatole Dénarie, Alph. Lafrance, Ernest Leblanc, Paul Jasmin, Mme Dr Desjardins, Un ami, Aubert Poirier, Paul Lesage, Yvon Paquette, James Doucet, Rosario Charron, l'honorable Jules-Edouard Prévoist, MM. Emile Lauzon, Alf. Lapointe, W. Sanderson, J. W. Cyr, Emile Giroux, J. P. Bélaire, A. Léveillé, N. P., de Saint-Jérôme, Dr J. O. Lapointe de Saint-Sauveur, Arthur Goyer de Saint-Hippolyte, Adrien Charbonneau et Liguori Desjardins de Terrebonne, Arthur Dauphin de Nantel, Roland Bock, Hector Perrier, Alex. Gour, Emery Phaneuf, Emile Massicotte de Montréal, Maurice Pélissier de Shédia, J. O. Longpré de Sainte-Rose.

Les profits nets de cette soirée, sont d'approximativement quatre cents dollars. Le 27 décembre, le Père Noël arrivera à Sainte-Thérèse, rencontrer tous ses petits amis auxquels il donnera des bonbons et des cadeaux. La plus grande partie de cette somme sera versée aux sociétés de secours, lors de cette fête de fin de décembre.

Le président au nom de l'Association remercie toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, ont contribué au succès du 1er décembre dernier, et profite de l'occasion pour féliciter ses amis de l'Association qui n'ont rien négligé pour en assurer la réussite. Il déclare de plus que la Jeunesse Libérale, groupement politique en temps et lieu, veut s'occuper de toutes les œuvres sociales et religieuses. "La Jeunesse Libérale, dit-il, servira toutes les bonnes causes".

CELIBER

A QUOI SERT UN BAL

Un journaliste écrivait un jour ce qui suit:

A quoi sert un bal ?

A faire travailler des couturières et des tailleurs qui espèrent confectionner un vêtement avec le moins d'étoffe possible, et le faire payer fort cher.

A faire sortir d'un lieu sûr de magnifiques bijoux qui y rentreront le lendemain.

A montrer des bras nus et des épaules splendides, ou, au contraire, des bras décharnés et des épaules à salières.

A mettre en mouvement, pour une femme, au moins trente personnes, du cordonnier au fleuriste, du goûtier

NOUVELLES D'AUTREFOIS

30 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 12 décembre 1901:

— L'inauguration de la maison d'école de Ferme-Neuve aura lieu le 18 décembre. Cette école a été fondée à l'aide de souscriptions publiques recueillies par les journalistes.

— M. l'abbé A. R. Lamarche succède à M. l'abbé Lafortune à la cure de Saint-Jérôme. Il était curé de Saint-André d'Argenteuil depuis 1899.

— Décès d'un vieux pionnier de Saint-Jérôme, M. Louis Brière, à l'âge de 74 ans.

— M. McDuff Lamb vient de faire l'acquisition du pouvoir d'eau du Dr W. Grignon, qui est une chute de près de 100 pieds formée par la décharge du Lac Morel, près de la gare de Sainte-Marguerite.

— M. Antoine Sauriol est revenu du Klondyke. Il est âgé de 70 ans,

ou fourreur, de la dentellière au palefrenier.

A réjouir les cuisiniers, les pâtisseries, les glaciers avec leurs marmittes, garçons et porteurs.

A faire souper nombre de gentils-hommes les plus distingués qui ont eu soin d'oublier de dîner.

A faire des réflexions philosophiques aux musiciens, pendant les temps d'arrêt, sur la fragilité des choses humaines.

A faire tourner en rond, en long, en rond, une foule d'écus qui, sans cela, seraient restés tranquilles.

A faire sourire de dédain une foule de domestiques en habit noir et cravate blanche.

A faire démenager un mobilier une semaine avant, et une semaine après. A briser quelques meubles.

A faire perdre généralement un bracelet de grande valeur, un collier de perles, un éventail.

A faire enrager le maître de la maison et à lui créer beaucoup d'ennuis.

A faire pleurer les sages.

A faire rire les sots.

A attraper des refroidissements.

Quant à moi, j'ajoute personnellement:

A faire trouver à Mademoiselle, un époux riche et élégant...

A faire se pâmer les vieilles dames.

A permettre à Mademoiselle de "débuter" tous les ans, jusqu'à quarante.

CELIBER

bien solide malgré ses longues pérégrinations. Ancien miqueur du Colorado, il était parti pour le Klondyke il y a trois ans.

25 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 14 décembre 1906:

— L'illustre critique français, Ferdinand Brunetière vient de mourir à Paris, à l'âge de 55 ans.

— A la session des ministres il a été décidé de convoquer le parlement provincial pour le 15 janvier.

— L'honorable M. Brodeur, ministre de la marine, a donné l'autorisation de l'envoi d'une équipe de sauvetage au secours des naufragés, sur la côte de l'île du Prince-Edouard.

— Les conférenciers agricoles de la province de Québec tiennent une grande convention à la Trappe d'Oka sous la présidence de l'honorable M. Allard, ministre de l'agriculture.

— Décès de M. W. Loneragan, ex-maire de Sainte-Thérèse, à l'âge de 61 ans et 11 mois.

20 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 15 décembre 1911:

— Le Dr P. E. Pager, de Saint-Hermas, dans le comté des Deux-Montagnes, vient d'être nommé coroner conjoint du district de Terrebonne.

— M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount, a été nommé professeur de philosophie à l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal.

— Le gouvernement accorde une

subvention annuelle de \$3,000 à l'Académie de Musique de Québec, permettant à un élève musicien d'aller compléter ses études en Europe.

— Les élections générales de la province d'Ontario ont ramené au pouvoir le gouvernement Whitney.

— M. Iritz Stein, professeur à l'université d'Iéna, a découvert dans les archives de l'ancien Collegium Musicum, une symphonie inconnue de Beethoven, écrite en ut majeur pour le quatuor. Elle paraît dater des dernières années du XVIII siècle.

— Mort tragique de Mlle A. Cruchet, de Saint-Hippolyte, fille du distingué collaborateur de l'Avenir du Nord. Elle s'est enfoncée sous la glace du Lac Kilkenny alors qu'elle y patinait en compagnie de sa sœur et de quelques amies.

15 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 15 décembre 1916:

— L'écuyer du roi, sir Derek Keppel, a épinglé sur la tunique du major Lambert-Dumont-Lavolette, la médaille militaire pour actes de bravoure héroïque.

— Par un vote de dix contre un, les femmes et les hommes des villes et villages de la Saskatchewan se déclarent en faveur de la prohibition.

— M. Paul Leroy-Beaulieu, célèbre économiste français est mort à Paris, à l'âge de 73 ans.

— L'Allemagne demande la Paix à des conditions impossibles pour la France et la Grande-Bretagne.

10 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 16 décembre 1921:

— L'Angleterre accorde à l'Irlande son émancipation mettant fin par là, à une situation qui prit trop souvent les proportions d'une guerre civile.

— Arthur Lecompte, de Saint-Faustin, âgé de 27 ans a été tenu criminellement responsable de la mort de son frère Hervé âgé de 23 ans.

— Eloquent discours prononcé par l'honorable Mackenzie King, à l'occasion de la visite du maréchal Foch, à Ottawa.

— Eclatante victoire libérale. L'honorable Mackenzie King émettra les brefs d'élection de son cabinet immédiatement.

— Dans le comté de Terrebonne, M. Jules-Edouard Prévoist remporte une majorité de 5,256 sur son adversaire M. André Fautoux.

5 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 17 décembre 1926:

— L'honorable Rodolphe Lemieux a été réélu président de la chambre des communes pour la troisième fois. Ce poste de haute distinction qu'il occupe avec tant de tact, de dignité et de compétence.

— Décès de M. Eusèbe Gibault, à Cochin, dans la Saskatchewan. Il vécut pendant plus de trente ans à Saint-Jérôme, où il ne comptait que des amis.

— Mort subite dans l'église de Mont-Rolland, de M. Z. Dorion, âgé de 82 ans.



Le Rugby vous donne une valeur exceptionnelle pour votre argent. Chaque paquet de 10c contient assez de tabac doux, odorant, savoureux, pour 25 cigarettes. Papiers à cigarettes gratuits avec chaque paquet.

TABAC à cigarettes RUGBY

LES ENZYMES DEVELOPPENT LE CHENE DU GLAND— L'ADULTE DE L'ENFANT!

Le malt d'orge, qui constitue la base même du moût de la Bière Dow Old Stock, est très riche en ENZYMES.

Un procédé spécial, dans la fabrication de la Bière Dow Old Stock, permet aux enzymes de réagir complètement et de faire passer les précieux éléments nutritifs de l'orge dans la bière!

La Bière Old Stock n'est donc pas seulement un breuvage moelleux et rafraichissant, c'est en plus une source de santé et de vigueur.

Il ne faut donc pas s'étonner si elle est toujours préférée par les personnes fortes et en bonne santé!

ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture.

Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

On constate que le lait en bouteille laissé au soleil possède une saveur spéciale. Même 10 minutes produisent un effet appréciable.—Extrait de la "GAZETTE" de Montréal.

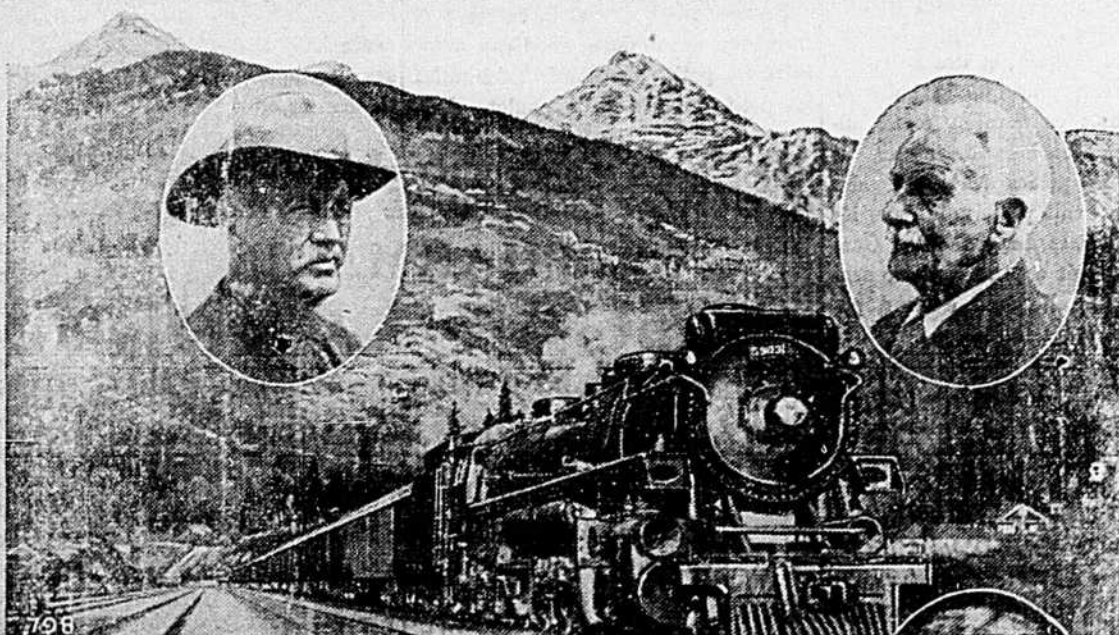
Le soleil peut aussi changer la saveur de la bière, tout comme il change celle du lait. C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est toujours mise dans une bouteille verte.

Bière
Dow
Old Stock

SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE



Rencontre de deux vétérans du C. P. R.



UNE entrevue peu banale eut lieu cet automne à l'hôtel "Banff Springs", lorsque deux vétérans de l'époque de la construction de la première voie du Pacifique Canadien dans les Rocheuses, se rencontrèrent, après s'être perdus de vue durant près d'un demi-siècle. Ces deux hommes qui, dans leur jeunesse, avaient fait partie d'équipes d'explorateurs chargés de trouver un passage à travers les Montagnes Rocheuses, pour la voie du nouveau transcontinental, étaient Charlie Shaw, que l'on voit dans la médaille de droite, et Tom Wilson, que l'on aperçoit dans celui de gauche.

Tom Wilson est le dernier survivant de la première équipe d'exploration du C.P.R. en 1881. C'est aussi le premier blanc qui vit le lac Louise, que les tribus indiennes de la région connaissaient toutefois depuis longtemps. Charlie Shaw, de son côté, est le dernier survivant d'une expédition d'arpentage qui, sous la direction d'un ingénieur du nom de Perry, avait été chargée de relever un tracé pour le nouveau chemin de fer, à travers les plaines de l'Alberta. Ces deux hommes se rencontrèrent pour la première fois en 1888, au cœur des Rocheuses, alors que Wilson était avec l'expédition du major A. B. Rogers,

découvreur de la passe qui porte son nom, et Shaw, avec celle de Sir Sandford Fleming, qui découvrit la vallée du Kicking Horse, empruntée par le Pacifique Canadien pour le passage de sa voie ferrée. Ils se sont revus cet automne dans cette même région, où ils s'étaient connus il y a près de 50 ans. Seuls témoins survivants de cette période mouvementée qui vit la réalisation du rêve ambitieux de ceux qui avaient voulu doter notre pays d'un premier chemin de fer, Wilson et Shaw ont pu, au cours de leur longue existence, assister au plein développement de cette entreprise, à laquelle ils furent associés dès ses débuts.

UN RAPPORT DE M. DAVID A LA CHAMBRE

Le Secrétaire de la province et les statistiques de l'Instruction Publique.

REVUE ANNUELLE

1,832 corporations scolaires dans la province. — 524,488 écoliers.

8.270 ECOLES

L'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province, a déposé sur la table du greffier de l'assemblée législative, le rapport annuel du département de l'Instruction Publique.

Dans ce rapport, préparé sous les soins de l'honorable M. Cyrille Delage, nous lisons d'abord, en rapport avec les comités catholique et protestant du Congrès de l'Instruction Publique: —

“Ces deux comités ont encore été cruellement éprouvés au cours de l'année.

“Le comité catholique a en effet perdu, le 31 mai dernier, un de ses membres les plus précieux son éminence le cardinal Raymond Marie Rouleau, archevêque de Québec. A ce grand disparu, dont la mort a causé un vide si profond dans la hiérarchie catholique du pays, un souvenir ému et reconnaissant pour les inestimables services que, pendant son trop bref séjour avec nous, il a rendus et l'assurance que sa mémoire sera toujours fidèlement et pieusement conservée. Le comité protestant s'est vu enlever, en décembre 1930, M. E.-G. Pierce, et, en juin 1931, M. W.-M. Rowat, deux membres dont l'inaltérable dévouement à la cause de l'éducation a contribué pour une large part à son rapide essor en ces derniers temps, résultat pour lequel notre population leur gardera une profonde et éternelle reconnaissance”.

Voici maintenant au sujet des municipalités scolaires: —

“Dans la province de Québec, il y a actuellement 1,643 municipalités scolaires qui sont régies par 1,832 corporations scolaires réparties comme suit, savoir:

“1,446 corporations de commissaires catholiques;

“44 corporations de syndics catholiques;

“197 corporations de commissaires protestants;

“145 corporations de syndics protestants.

“Ce qui fait 1,490 corporations scolaires catholiques et 342 protestantes”.

Nous constatons ensuite, en jetant un coup d'oeil sur un tableau, que 533 écoles catholiques et 130 écoles protestantes ont été construites en réparées en 1930-31 d'après les plans et devis approuvés par le département de l'Instruction Publique. Les dépenses ont été de \$4,454,660

dans le premier cas et de \$1,038,207 dans le second.

Au chapitre des écoles normales nous lisons des considérations intéressantes sur celle de Mériel inaugurée le 16 juin dernier, sur celle aussi de Rimouski qui a fêté son 25^e anniversaire, ainsi que sur l'école de Ville-Marie, Témiscamingue, ouverte le 4 septembre dernier.

Nous prenons ensuite connaissance du chapitre qui traite d'une évolution importante dans les scolasticats des frères enseignants. On nous rappelle que 5 scolasticats ont été reconnus écoles normales le 11 juin dernier, soit ceux des Frères de l'Instruction chrétienne à Pointe-du-Lac et à Laprairie; ceux des Frères des Ecoles chrétiennes à Laval-des-Rapides et à Ste-Foy; celui des Frères Maristes, à Iberville; celui des Frères de Sainte-Croix, à Côte-des-Neiges; celui des Frères de Saint-Gabriel, au Sault-au-Récollet; ceux des Cleres de Saint-Viateur, à Outremont, en construction nouvelle à Rigaud. A ceux-ci s'est ajouté le scolasticat des Frères du Sacré-Coeur à Saint-Hyacinthe.

L'honorable M. Delage souligne la construction du musée et passe au congrès des principaux des écoles normales, tenu les 15 et 16 septembre, M. B.-O. Filteau agissant comme secrétaire.

Voici ce que le rapport nous fait connaître du congrès au sujet du salaire des institutrices:

“Emis avec raison de la baisse alarmante du salaire de nos institutrices, les congressistes n'ont pas voulu se séparer sans formuler le vœu suivant, avec l'espoir qu'il sera entendu et contribuera à enrayer un mouvement aussi mal inspiré que menaçant:

“Le congrès constate avec regret qu'il y a tendance à diminuer le salaire des institutrices dans plusieurs municipalités. Il estime que cette manière d'agir ne peut manquer d'écarter de l'enseignement un grand nombre de nos institutrices, de diminuer le zèle de celles qui acceptent les conditions si peu satisfaisantes qui leur sont imposées, de sorte qu'infailliblement les progrès de nos écoles seront considérablement affectés. C'est pourquoi il supplie les commissaires et les contribuables d'éviter à tout prix ce mouvement rétrograde dont leurs enfants seront les premiers à souffrir”.

“Transmis de suite au comité catholique, il y a provoqué un long et intéressant débat. Il aura probablement un écho au Conseil exécutif et à l'Assemblée législative.

“Je vous ai déclaré dans mon rapport 1920-30:

“Le salaire de l'institutrice s'élève toujours lentement, très lentement, trop lentement”.

“Je ne puis malheureusement me répéter aujourd'hui, car il n'a augmenté plus; il y a plutôt tendance à diminution qu'à augmentation en certains milieux. Il s'agit surtout du salaire de notre institutrice rurale. Plus forte est l'exigence, plus faible est l'appréciation de ses précieux services. C'est anormal, dangereux, mais c'est la situation existante dont

il faut essayer de sortir le plus tôt possible; au prix même de grands sacrifices”.

On donne également quelques aperçus du congrès des inspecteurs d'écoles et des journées pédagogiques, il en a été organisé dans les huit régions scolaires et elles seront continuées.

L'enseignement agricole est poussé activement, nous apprend-on plus loin avant de passer à l'enseignement ménager. Nous lisons à ce sujet: —

“Nous comptons actuellement 23 écoles ménagères générales qui ont été fréquentées cette année par 4,587 élèves auxquelles 86 certificats et 191 diplômes furent délivrés. De plus, 26,207 élèves ont bénéficié des cours établis dans les 149 couvents et académies de jeunes filles reconnues officiellement comme écoles ménagères locales.

“Enfin, les maîtresses des écoles de coupe et de confection de vêtements ont donné 996 leçons dans 55 endroits à 3,449 mères de famille et jeunes filles, et 261 certificats ont été remis; 67 écoles ménagères générales et locales ont tenu à la fin de l'année une exposition de leurs travaux et, à l'Exposition provinciale de Québec, sur 19 écoles ménagères qui y ont pris part, 13 se sont distinguées, d'une manière particulière. Le développement a donc été rapide, considérable, et les résultats donnent satisfaction”.

Depuis septembre 1930 le programme des écoles protestantes a été modifié de façon à ce que les élèves qui se destinent à l'enseignement universitaire ou non peuvent opter, dans le premier cas, pour le cours académique et, dans le second cas, pour le cours de grade VIII ou grade XI à la fin duquel, s'ils l'ont suivi avec succès, un certificat d'études leur est accordé.

On vante les cours de vacances, puis on souligne ensuite la remise faite aux Drs E.-L. Rexford et G.-W. Parmelee de la décoration du 3^e degré de l'ordre du mérite scolaire. On souligne enfin le cinquantième du professorat de M. le commandeur C. J. Magnan.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

Il y avait pour cette année scolaire 7,532 maisons d'enseignement catholique; 5,972 professeurs, 15,491 institutrices; 279,363 garçons, 273,234 filles, soit un total de 442,328 élèves. Chez les protestants on comptait 738 écoles; 911 instituteurs, 2,409 institutrices; 42,694 garçons, 39,466 filles, soit un total de 82,160.

En tout il y avait donc 81,270 écoles et 524,488 écoliers dans la province.

Enfin, nous avons trouvé un résumé général qui nous fait voir l'état des écoles de la province en 1929-30.

LE SPORT PRESERVATIF DE SANTE

Il est généralement reconnu, déclare le Service d'Hygiène Publique des Etats-Unis, qu'une certaine somme d'exercice physique est à recommander si on veut jouir d'une bonne santé. Dans les temps préhistoriques, l'homme avait tout l'exercice dont son corps avait besoin pour trouver sa nourriture et se défendre contre les bêtes sauvages. Plus tard les hommes se donnèrent suffisamment d'exercice en se livrant à la vie agricole et pastorale. Avec le progrès de la civilisation les conditions de vie devinrent plus complexes et les occupations plus spécialisées, et comme résultat il y a un nombre croissant de gens qui se donnent très peu d'exercice dans l'accomplissement de leurs besoins quotidiens. Par suite de ce changement dans les conditions de vie, certains muscles et organes du corps sont devenus faibles et flasques, faute d'une activité suffisante, et l'exercice artificiel est nécessaire pour tenir les muscles et organes en condition normale.

La valeur de l'exercice physique pour le maintien de la santé est généralement reconnue. L'accroissement dans la circulation du sang résultant de l'exercice bénéficie à toutes les parties du corps. Chaque mouvement que nous faisons cause la destruction de certaines cellules du corps. La nature remplace toute cette déperdition normale de tissu et ajoute ordinairement un peu plus qu'il n'a été détruit. Ce procédé de remplacement est accéléré par l'exercice. Voilà pourquoi, par exemple, les bras des forgerons ou bûcherons sont si bien développés. Cependant si nous prenons trop d'exercice il en résultera une plus grande destruction de tissu que le corps peut remplacer, et dans ce cas le corps reçoit un préjudice au lieu d'un bénéfice.

Ceux qui font un dur travail manuel n'ont pas besoin d'exercice artificiel, mais ceux dont les occupations sont sédentaires devraient fixer un temps régulier de la journée pour l'exercice comme ils le font pour les repas. D'ordinaire l'exercice ne devrait pas être pris moins de trois heures après un repas, et un repas ne devrait pas être ordinairement pris moins d'une heure après l'exercice. Si on doit entreprendre un cours systématique d'exercice on s'engage dans un sport, il est mieux, au préalable, de se faire examiner par un médecin compétent pour voir si les organes du corps sont dans une condition de santé. C'est une bonne chose de se faire examiner au moins une fois par année.

Les exercices sont très avantageux lorsqu'on les prend en plein air, parce que l'air extérieur contient une plus grande proportion d'oxygène que l'air à l'intérieur des bâtiments. Mais, si pour une raison ou une autre, comme un temps pluvieux ou froid, l'exercice ne peut être pris dehors; alors les exercices à l'intérieur dans des gymnases ou pièces bien ventilées sont ce qu'on doit préférer ensuite. Cependant, même quand il fait froid, les exercices en plein air peuvent être pris si les précautions convenables sont observées pour empêcher les refroidissements.

La marche est le plus simple des exercices au dehors. Pratiquement tout le monde peut s'y adonner, et si elle est faite sous la surveillance d'un médecin elle peut même faire du bien à ceux qui souffrent de quelque maladie des organes vitaux. Lorsque vous sortez pour faire une marche, vous devez porter des vêtements appropriés — quand il fait chaud des habits légers et amplement ajustés; quand il fait froid des vêtements de laine plus chauds. Les chaussures et les bas doivent bien s'ajuster de façon à ne pas entraver les pieds. Les talons des chaussures doivent être bas. Pour la personne moyenne bonne santé une marche de trois à cinq milles à une allure d'environ trois milles à l'heure est suffisante pour l'exercice d'une journée. En marchant il faut s'efforcer de se tenir le corps droit, la tête en l'air, rien ne devrait entraver le libre mouvement des bras. Après la marche il est bon de prendre une douche chaude, suivie d'une froide d'environ trente secondes; se frotter vigoureusement la peau avec une serviette rude, puis mettre des vêtements frais.

L'équitation est une bonne forme d'exercice, et elle est particulièrement avantageuse pour les désordres gastro-intestinaux. La vibration rythmique que l'allure du cheval im-

prime au corps du cavalier semble faire du bien à certains des organes internes. C'est l'une des formes d'exercice favorites chez plusieurs personnes éminentes.

NOUVELLES DE STE-AGATHE

FUNERAILLES DE MADAME JOS HENDERICK GRIGNON

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort de madame Jos. Hendrick Grignon (née Vitaline Cardinal) décédée jeudi le 26 novembre 1931 à l'âge de 64 ans, 11 mois et 21 jours.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 28 novembre.

Le cortège funèbre, précédé par les dames de Sainte-Anne, était suivi de son mari M. J.-H. Grignon, des quatre fils, Louis, Jacques, Lucien et Fernand, de ses cinq filles, Mme J.-L. Lapointe, Mme J. McFeters, Bernadette, Yvonne et Gabrielle.

Suivaient aussi: le Dr et Mme Edmond Grignon, M. Henri Grignon, d'Ottawa, beaux-frères de la défunte, Mme A. Lajeunesse, belle-soeur, M. J.-L. Lapointe, gendre de la défunte, Mme L.-S. Grignon et Mme Jacques Grignon, Laurent, Philippe, Wilfrid, Georges et Hervé Grignon, petits-fils, Gergette, Lucienne, Jacqueline, Thérèse, Liliann Grignon et Liliann McFeters, petites-filles; Mme J.-A. Mérisz, Mlle Yvonne, Pauline et Alice Grignon, nièces; Arthur, Richard, d'Assise et Jean Grignon, neveux; aussi un grand nombre de cousins et cousines.

On a remarqué: Mmes W. Costello, Mlle Nellie Costello, Mme Lemieux, Mme A. Filiatrault, Dame Vve René Grignon et son fils René.

Les porteurs étaient MM. Jos. Lupien, A. Brien, J.-A. Brunet, Anicet Ledue, Exalaphat Forget et Edouard Barrette.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-B. Bazinet assisté des abbés Charland et Bichard comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par Mme J.-A. Mérisz et Mlle Pauline Grignon.

On remarquait en plus: M. Louis Etienne Parent, M.P., MM. Edouard Parent, Donat Godin, J.-L. Brissette, Jos. Villeneuve, M. et Mme Z. Raymond, le notaire et Mme Chausse, M. et Mme Jérôme Tourangeau, M. et Mme F. Côté, M. et Mme Jos. Saint-Louis, M. H. Vanier, M. L. Meilleur, M. D. Chénier, M. et Mme D. Groulx, Mme Saint-Amour, Mme A. Brien, Mme Dugal, M. F. Guindon, M. et Mme Jules Tourangeau, M. Delphis Labelle, M. A. Vanier, M. O. Massé, Léo Brunet, Gérard Côté, F. Lacoste, Mme Fred. Nadeau, Mlle Rhéaume, Emilia, Germaine et Jeanne Taillefer, Mlle Eva et Juliette Champagne, M. et Mme Félix Raymond, M. Alexandre Raymond et beaucoup d'autres.

Tributs floraux: Les enfants de la défunte, Dr Edmond Grignon, Mme W. Thibault.

Offrandes de messes: Famille Jacques Grignon, Famille Dr E. Grignon, Henry Grignon, d'Ottawa, l'abbé Eug. Martin et Mme Alcide Martin, Mme J.-J. Grignon, Mme Achille Lajeunesse, Famille Eugène Desroches, Famille Henri Lachaine, M. et Mme Mérisz, M. DeSales Lajeunesse, M. et Mme Raoul Galipault, M. et Mme Alex Raymond, Famille Amédée Taillefer, Famille Louis Champagne, Mme Noé Clément, M. et Mme F. Guindon.

Bouquets spirituels: Famille L.-J. Grignon, M. et Mme J.-L. Lapointe, Famille Jacques Grignon, Famille Sévère Valiquette, Jos. Murray, Mme René Grignon et son fils, M. et Mme Félix Raymond, Famille L.-U. Chausse, M. et Mme W. Thibault.

Télégrammes: Mme J.-J. Grignon, M. et Mme Eugène Grignon, Famille Sévère Valiquette, M. et Mme R. Sicard, M. Gustave Gingras, Mme Fanny-Jordan Williams, Madeleine Corry, M. et Mme J. McFeters et un grand nombre de messages de sympathies.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies dans leur profonde affliction.

— Le 1^{er} novembre est née Marie-Agathe-Pauline-Gisèle, fille de M. et Mme Wilfrid Ménard. Parrain et marraine M. et Mme Georges-E. Fulker, de Sainte-Agathe, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurette Fulker, tante de l'enfant.

MACHINE A LAVER Beatty, presque neuve, à vendre pour balance de paiement. S'adresser à: J.-L. Lapointe, 4 avenue Préfontaine, Ste-Agathe. Tél. 225.

3 f. 4-13-31

L'EPOUSE VIGILANTE

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

SAINT-FAUSTIN

— A l'occasion de la Sainte-Catherine, il y eut une joyeuse veillée chez M. Napoléon Desjardins. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Napoléon Desjardins, Odilon Millette, Auguste Levert, Eddy Levert, Alphonse Desjardins, MM. Philias Desjardins, Omer Lecompte, Odilon Desjardins, Alfred Desjardins, Jérôme Desjardins, Willy Millette, Wilbrod Millette, Ernest Constantineau, Victor Constantineau, Albert Fleurent, Alphonse Constantineau, U. Fleurent, Achille Constantineau, Ernest Desjardins, Josephat Guindon, Charlemagne Bédanger, Omer Dérépigny, Faustin Brunet, Emile Dérépigny, Cléophas Lecompte, Edmond Desjardins, Samuel Desjardins, Gaston Levert, Lucien Desjardins, Emmanuel Poirier, Albert Desjardins, Lionel Poirier, Aurèle Thérien, Edouard Desjardins, Adrien Desjardins, Mlle Germaine Fleurent, Alma Saint-Jacques, Irène Constantineau, Alberta Desjardins, Rose-Alma Desjardins, Emilia Perreault, Eva Millette, Aurore Poirier, Mmes Jeannette Desjardins, Cécile Desjardins, Patricia Guindon, Yvonne Millette, Jeannette Guindon, Simonne Guindon, Léa Desjardins, Simonne Legault, Solanges Desjardins, Simonne Millette.

— Le 1^{er} novembre est née Marie-Agathe-Pauline-Gisèle, fille de M. et Mme Wilfrid Ménard. Parrain et marraine M. et Mme Georges-E. Fulker, de Sainte-Agathe, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurette Fulker, tante de l'enfant.

MACHINE A LAVER Beatty, presque neuve, à vendre pour balance de paiement. S'adresser à: J.-L. Lapointe, 4 avenue Préfontaine, Ste-Agathe. Tél. 225.

3 f. 4-13-31

L'EPOUSE VIGILANTE

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c'est l'heure de prendre ta potion pour dormir!

— Réveille-toi Emile! c

NOS INSUFFISANCES DANS L'EDUCATION RURALE

Samedi dernier, l'historien patriote et consciencieux qu'est M. l'abbé Lionel Groulx, dans une conférence faite au Cercle Universitaire, de Montréal, a parlé des causes de quelques-unes de nos insuffisances, à nous Canadiens-français. Ce sujet avait déjà été traité par le conférencier. Cette fois, il a entretenu son auditoire de la déchéance incessante de notre classe moyenne, c'est-à-dire l'acheminement des petits propriétaires agricoles vers le prolétariat. M. l'abbé Groulx a indiqué comme remèdes, une éducation stimulante et une politique agricole de grande envergure.

Quand nous aurons le texte de la conférence de M. l'abbé Groulx, nous en publierons des extraits.

Après le conférencier, M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et directeur de la revue l'Actualité Economique, prononça une allocution où il exprima des vues claires et précises sur le problème économique abordé par M. l'abbé Groulx. Dans les remarques de M. Minville nous trouvons des idées qui cadrent fort bien avec celles souvent émises par notre journal et qui tendent au même but que nos articles sur l'enseignement agricole à l'école primaire rurale.

Nous extrayons de l'allocution de M. Minville, le passage suivant :

"Or, pour prendre la question d'un peu haut et l'aborder par son aspect économique, l'expérience des vingt-cinq dernières années semble démontrer que ce serait nous attacher à une vaine chimère que de prétendre que nous pourrions bientôt et définitivement prendre pied dans la grande industrie. Et cela, pour plusieurs raisons qui n'en finissent plus de persister et qui sont, outre les causes extérieures à nous-mêmes, la faiblesse numérique, le manque relatif de capitaux, l'inexpérience relative des affaires, et surtout l'éparpillement de nos forces. La grande industrie, les grandes affaires comme les comprend notre époque d'excessive centralisation administrative et géographique, sont une sorte de sommet où ne parviennent et ne se maintiennent que les peuples qui ont su asseoir d'abord et maintenir ensuite leur organisme économique sur une base suffisamment large et stable. Et cette base, les faits le démontrent, c'est la terre, ce ne peut être que la terre, l'agriculture.

"Nous manquerions, il me semble, de modestie à prétendre que nous échapperions à la règle commune. Si nous voulons refaire notre situation, nous mettre en état d'utiliser pleinement toutes les énergies de notre capital humain, nous devons nous retourner vers la terre comme vers notre plus sûre et même notre seule promesse de progrès économique dont dépendent en définitive notre sécurité, notre avancement, notre épanouissement comme peuple.

Notre domaine agricole

"Nous disposons d'un domaine agricole assez considérable en soi, mais plutôt modeste, en égard à la superficie totale de la province: une quarantaine de mille milles carrés, dont la moitié déjà est en culture. C'est dire que, une politique agricole intelligente et active le permettant, si nous pouvons, pour une ou deux générations encore, songer à nous étendre, il nous faut aussi prévoir déjà le jour où, pour répondre à nos besoins, nous devrons utiliser au maximum jusqu'à notre dernière motte de terre. C'est dire par conséquent que, si nous voulons nous préparer un avenir qui ne soit pas trop décevant, nous assurer tôt ou tard une participation raisonnable à l'activité économique de notre pays, nous devons commencer dès maintenant à former la classe de cultivateurs instruits et débrouillards qui sauront obtenir tout le rendement possible de nos terres cultivables, la classe de cultivateurs qui feront école de maîtres-chez-eux au lieu de faire école de serviteurs et de domestiques. Et c'est ici un des points où le problème économique rencontre l'autre problème mentionné en commençant, celui de la formation, de l'instruction, de l'enseignement.

L'école moyenne d'agriculture

Si pourtant nous jetons un coup d'oeil sur notre organisme scolaire, nous constatons que sauf deux ou trois exceptions récentes, seule ou à peu près y manque la catégorie d'écoles dont nous avons le plus impérieusement besoin: l'école moyenne d'agriculture qui recevrait les fils d'agriculteurs au sortir de l'école primaire, qui recevrait aussi et surtout les jeunes ruraux inscrits chaque année, affirme-t-on, dans la proportion de 50 pour cent et plus dans les écoles secondaires et dont la moitié au moins abandonne après un stage de deux ou trois ans; l'école moyenne d'agriculture qui, complétant la formation première de ces jeunes gens par une solide éducation

agricole et par un ensemble de connaissances pratiques en agriculture nous doterait rapidement de la classe de cultivateurs instruits, ouverts aux directives des techniciens agricoles, dont nous venons de parler.

"On parle depuis quelques années de créer de telles écoles. Je me demande cependant si avant de fonder des écoles nouvelles et donc d'assumer des charges financières qui pourraient être assez lourdes, nous ne devrions pas plutôt chercher à adapter une partie de ce que nous avons. (1) Il existe dans notre province une catégorie d'écoles qui nous ont rendu dans le passé de précieuses services, parce que peu nombreuses elles répondaient à un besoin pressant, mais qui, depuis une trentaine d'années se sont multipliées à un point tel qu'on peut se demander si aujourd'hui elles ne contribuent pas plus que toute autre cause à déraciner nos campagnards et même la partie la plus intéressante d'entre eux: les plus jeunes et les plus instruits. Je veux parler des collèges commerciaux qui fabriquent en série des petits commis à \$18 ou \$20 par semaine, destinés à servir toute leur vie dans les emplois subalternes et dont les enfants, assez souvent, mal instruits, faute de ressources, doivent se contenter aussi, dans la plupart des cas, d'emplois inférieurs quand ils ne retombent pas tout simplement dans le prolétariat. Je veux parler aussi des convents et académies de jeunes filles dont les programmes et les méthodes d'enseignement, calqués sur ceux des collèges commerciaux, préparent, au cœur même de nos plus belles régions agricoles, des citadines en détresse, dédaigneuses des humbles choses qui les entourent, toujours en mal de départ pour la ville où les appelle l'impérieuse vocation de sténodactylo.

"Sans doute, selon les milieux, quelques-unes de ces écoles sont nécessaires. Mais, en les choisissant parmi celles qui sont établies dans les régions agricoles, il y a lieu de se demander si nous ne ferions pas une bonne affaire en en transformant quelques-unes; les collèges commerciaux en écoles moyennes d'agriculture, comme celles dont nous avons parlé, et les convents, en écoles rurales de jeunes filles où se formeraient les femmes instruites dont la campagne a besoin. L'opération aurait un double avantage: 1° rétrécir un peu l'une des voies les plus larges par lesquelles tant de nos ruraux s'égarer vers les villes; 2° nous doter rapidement à peu de frais d'un certain nombre de véritables institutions d'enseignement rurales qui nous ont toujours manqué. Toute l'affaire se ramènerait, non pas simplement, à une refonte des programmes, mais surtout et avant tout à la constitution d'un personnel enseignant. Question capitale, que nos écoles supérieures d'agriculture devraient être en état de résoudre."

(1) Nos lecteurs se rappellent peut-être que dans un article, en date du 2 octobre 1931, nous avons signalé que toute commission scolaire peut établir une école moyenne d'agriculture en se prévalant de l'article 489 de la loi de l'instruction publique, tel que conseillé par M. C.-J. Magnan.

IMPORTANTES DECOUVERTES A POMPEI

Le professeur Maiuri vient de découvrir, au cours de fouilles pratiquées à Pompéi dans la célèbre "Maison des mystères", dont l'existence remonte à deux mille ans, une magnifique statue de l'impératrice Livie, femme d'Auguste. Cette statue, de marbre transparent, est peinte de couleurs vives. L'impératrice est représentée sous les traits d'une femme d'âge moyen.

L'avis du professeur Maiuri est que la tête ne fut pas sculptée pour le corps, mais dut appartenir à une autre statue, qui devait être également celle de l'impératrice, puisqu'on y retrouve le nez arqué, le dessin gracieux des lèvres et le menton quelque peu proéminent qui caractérisaient la souveraine.

L'impératrice apparaît dans une attitude hiératique, vêtue d'un ample manteau qui lui couvre la tête et le corps et sous lequel on aperçoit le pan d'une riche étoffe; le bas de ce manteau et le bord inférieur de l'étoffe sont garnis d'une large bande pourpre. La présence de cette statue dans la villa donne à penser que, durant la période la plus prospère de la ville, la construction faisait partie des États impériaux.

UN TEMOIGNAGE

Sous ce titre nous lisons dans le dernier numéro des "Nouvelles de l'Ecole des hautes études commerciales":

Dieu sait si nous sommes revenus souvent ici même sur la nécessité de plus en plus impérieuse d'une solide formation intellectuelle pour les hommes d'affaires, même pour ceux que leur situation à la tête de petites entreprises semble vouer à un rôle plutôt secondaire. Même sur le plan inférieur, les affaires restent un métier compliqué que ne peuvent exercer avec succès ceux-là seulement qui se sont donné la peine de l'étudier. A plus forte raison si, du plan inférieur, on désire s'élever, monter au plan supérieur, aux premiers postes, à la tête d'une grande entreprise.

Parlant devant le Canadian Credit Institute, le 15 octobre dernier, M. Lloyd Douglas, M.A. D.D., exprimait des vues qui corroborent en tout point notre opinion:

"Il est, disait-il de l'intérêt de chacun, à l'heure actuelle, de posséder, outre la connaissance de son métier, une vue d'ensemble des autres métiers. Toutes les activités des hommes sont liées entre elles. Un épicière n'a pas le droit d'ignorer le travail d'un comptable, pas plus qu'un comptable ne doit ignorer la marche générale des affaires de la maison où il travaille. On a trop l'habitude, à notre époque, de répondre à toutes les questions qui nous touchent pas directement son petit intérêt: "Je n'en sais rien, cela n'a rien à faire avec ma partie." Et M. Douglas ajoutait: "Si les jeunes Canadiens suivent ce conseil, s'ils donnent à leur éducation commerciale une base aussi large que possible, ils n'ont aucune raison de s'inquiéter de l'avenir. La crise que le Canada traverse aujourd'hui est loin d'être aussi grave que celle qui atteint les autres pays du monde. Notre pays est jeune et il a besoin de grandir encore, il y a de la place pour tous sur notre sol, pourvu que chacun, tout en approfondissant sa spécialité, cherche à se rendre compte du fonctionnement des autres branches du commerce de façon à mieux comprendre sa profession, à se mettre en état, si cela est nécessaire, d'en exercer une ou plusieurs autres."

C'est en somme ce que nous n'avons cessé de redire. Et ce témoignage nous arrive, non pas d'un Canadien français, non pas d'un Français, d'un Belge ou autres latins, taxés, comme l'on sait, dans nos milieux, d'idéalisme impénitent et donc d'inaptitude foncière et invincible aux affaires, mais d'un Saxon du cru authentique, et donc d'un représentant de la race que tant de nos gens croient avoir été éradiquée et mise au monde pour régenter le négoce universel. Nous sommes donc heureux de le reproduire ici.

LA CONCEPTION

M. et Mme Philias Bariteau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille Marie-Marthe-Gisèle. Parrain et marraine, M. Arthur et Mlle Laurette Clément, oncle et tante de l'enfant. La porteuse, Mlle Carmélite Bessette.

M. René Giroux est de passage dans sa famille pour quelques semaines, après avoir passé un an au Grey Rocks Inn de Saint-Jovite.

M. et Mme Eléas Giroux, de Montréal, est en visite chez son père, M. W. Giroux.

MM. Théo. et Léon Clément ont abattu chacun un chevreuil dans les bois, près de notre village.

TAUX REDUITS

en
FIN DE SEMAINE
pour tous endroits au Canada
Aller—retour au prix
du passage régulier
plus un quart.

En vigueur jusqu'à la fin
de février 1932.

Billets valables pour l'aller,
du vendredi midi au diman-
che midi; pour le retour, le
départ doit avoir lieu avant
minuit, le lundi (heure so-
laire).

Renseignements de tout
agent de billets

PACIFIQUE
CANADIEN

LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE est le choix des connaisseurs



Il y a deux siècles,
nos ancêtres tro-
quaient de la mar-
chandise avec
l'Indien pour du
tabac. Aujourd'hui,
l'ALOUETTE se
trouve dans tous les
débits, en commodés
paquets de 10c.

10¢



L'ALOUETTE est infiniment
supérieur à tous les tabacs
connus de nos aïeux. Riche,
aromatique, satisfaisant à tous
égards, c'est un mélange des
meilleures espèces québec-
quoises, elles-mêmes le produit
d'une culture de plus de deux
siècles.

Aussi haché fin pour les fumeurs de cigarettes.

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné
que le Curé et les Marguilliers de la
paroisse canonique de Saint-Ignace
de Loyola de Nominie, dans le
comté de Labelle, district de Mont-
calm, s'adresseront à la Législa-
ture de Québec, à sa présente session,
pour obtenir une loi amendement la Loi,
7, Edouard VII, Chapitre 118, de ma-
nière à porter à \$35,000.00 la somme
à prélever sur les francs-tenanciers
catholiques romains, pour défrayer
la construction de l'Eglise et de la
sacristie.

DESMARAIS & DE SERRES
Procureurs des requérants.
Montréal, 24 novembre 1931.

4 f. 27-11-31

L'embonpoint est une menace pour la santé

Les compagnies d'assurance
sont portées à refuser les applica-
tions d'hommes et de femmes
trop corpulents — elles ne peu-
vent se risquer.

La santé ne se maintient pas
longtemps chez les gens excessivement
gros. La graisse abrège
généralement la durée de la vie.
La constipation, l'affaiblissement
des facultés, la perte d'énergie et
de force ne sont qu'une partie des
ennuis qui affligent quelquefois
les hommes et les femmes dont le
poids est anormal.

Pourquoi ne pas vous libérer de
cette graisse superflue — recou-
vrer une magnifique santé et une
bonne mine — avant le déjeuner,
prenez simplement tous les ma-
tins une demi-cuillerée à thé de
Sels Kruschen dans un verre
d'eau chaude. Kruschen est une
méthode saine et efficace pour
maigrir, basée sur un principe
scientifique. On peut hâter l'ef-
fet amalgamant de Kruschen en
se privant de viandes grasses, de
pâtisseries et en mangeant moins
de beurre, de crème et de patates.
Kruschen facilite le fonction-
nement normal du sang, des nerfs,
des glandes et des organes. Vous
acquièrez un regain de force et
d'énergie étonnantes — vous
vous sentez rajeuni — paraissez
mieux et travaillez davantage.
Pourquoi retarder d'acquiescer au
charme et à une santé radieuse?
Commencez dès aujourd'hui le
traitement Kruschen.

UNE BONNE FARCE

La Faculté de médecine de Bor-
deaux compte, entre autres illustra-
tions, le professeur B..., qui est un
père pour ses élèves. Son grand pla-
isir est de les recevoir à sa table et,
comme il fait des études sur la nutri-
tion, il ne se contente pas de leur
offrir des repas très succulents, il les
pèse avant et après, afin de se rendre
compte de l'effet produit par les di-
vers aliments.

Mais la jeunesse est féroce quand
il s'agit de s'amuser. Certaines fois,
les étudiants invités emportent leurs
poches de pierres avant d'aller chez
leur hôte. Ils furent pesés et leur
poids enregistré. Après quoi, ils
trouvèrent moyen de se débarrasser
de leur surcharge, de sorte qu'à la
pesée suivante, le docteur trouva
qu'après avoir été nourris par lui,
leur poids avait diminué...

Il fut d'abord très frappé de ce
phénomène qui allait peut-être boule-
verser les théories scientifiques. Mais
on l'avertit à temps du stratagème
et l'amphitryon en rit de bon cœur.

SOTTISIER UNIVERSITAIRE

Le "Journal des lycées" publie un
sottisier universitaire recueilli dans
les copies d'élèves, en français et en
version latine, par M. Vidal, profes-
seur au collège de Saumur.

En voici quelques extraits:

"A part quelques némophars, la ri-
vière était fréquentée par beaucoup
de nageurs."

"Le train part avec une vitesse in-
nitiale et le quai reste inanimé."

"Le petit cochon avait la tête dans
le prolongement du corps et une
queue minuscule adhérait à son arriè-
re-train."

"Mme de Sévigné naquit en 1626;
ce n'est que plus tard qu'elle épousa
M. de Sévigné..."

"Ce cheval au plumage sombre se-
couait joyeusement le mort entre ses
dents."

"Malherbe enleva à Ronsard quel-
ques morceaux..."

(De la "Croix", de Paris.)

Avis aux Chasseurs et Trappeurs

Ouverture d'une Tannerie à Saint-Jérôme

Mon expérience d'au delà de 5 années vous assurera
entière satisfaction.

Une attention toute spéciale sera donnée à l'ouvrage
des cultivateurs.

PRIX MODERES

ZENON LAROCHE, Prop.

Près du Garage Paquette, sur la petite rivière St-Antoine

WHAT HAS BRAN TO DO WITH BEAUTY?

THE natural beauty of
sparkling eyes, a smooth,
lovely skin, and an enthu-
siastic personality come
from a healthy body.

The first rule of health
is regular elimination.
Otherwise, constipation
soon develops. Headaches,
poor appetite, loss of en-
ergy, sallow skins are usual
consequences. Beauty and
health may be seriously
impaired.

Here's where bran is so
important. It supplies two
things needed to prevent

A safe, pleasant way to
get your daily bran is with
Kellogg's ALL-BRAN. Two
tablespoons daily of this
delicious ready-to-eat ce-
real will usually prevent
and relieve both temporary
and recurring constipa-
tion. If you suffer from
intestinal trouble not re-
lieved this way, consult
your doctor.

ALL-BRAN supplies iron
for the blood.

Enjoy Kellogg's ALL-
BRAN either as a cereal,
or in cooking. Recipes on

the package. How
much better this is
than taking pills
and drugs.

At all grocers.
Made by Kellogg
in London, Ontario.



HELPS KEEP YOU FIT

AU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents: M. le maire et MM. les échevins J.-E. Lebeau, J. R. Brais, Chs. Aubry, L. Giraldeau, Ad. Lacasse, formant quorum sous la présidence du maire.

Avis aux propriétaires

La ville décide de ne plus payer de loyer aux familles pauvres après le 1er mai prochain. Avis est donc donné aux propriétaires à cet effet.

Renvoi de famille pauvre dans le dernier endroit de sa demeure.

Le comité recommande que le greffier soit chargé de demander l'opinion légale de Mre Marheand sur les droits que peut avoir la ville de renvoyer une famille pauvre au dernier endroit de sa demeure, et quelles sont les procédures à suivre dans le cas.

Soirée théâtrale donnée au théâtre Rex, le 10 décembre.

Un permis est accordé à M. Jos. Limoges de donner une soirée théâtrale au théâtre Rex le 10 décembre prochain au profit des pauvres de la ville sans être tenu de payer la licence de commerce, mais il devra toutefois percevoir le droit d'entrée (sou du pauvre) imposé par la loi.

Requête de l'association chorale de Saint-Jérôme.

Le maire et l'échevin Lessard sont autorisés à rencontrer les directeurs de l'association Chorale de Saint-Jérôme, et à conclure une entente avec ces derniers au sujet de l'occupation de la salle publique du poste, pour les répétitions, conférences et concerts.

Requête de la chambre de commerce

La requête de la chambre de commerce demandant un constable pour faire tout spécialement la surveillance

de du commerce de colportage dans la ville est accordée.

Réparations de la couche de bitume sur les rues du Palais et Parent.

L'offre de la The Barrett Co. Ltd. de poser une nouvelle couche de tarvia "B" sur le pavage des rues du Palais et Parent au prix de \$115.00 application et taxe incluses, est acceptée et l'ingénieur est autorisé à faire faire ces travaux dès que la température le permettra.

Réparations des pavages des rues Saint-Joseph et Lavolette.

Le président de la voirie est autorisé à faire exécuter les travaux de réparations nécessaires aux pavages des rues Lavolette depuis de Martigny jusqu'à Castonguay, et de la rue Saint-Joseph et ce afin de répondre à la lettre de demande de Mre C. de Martigny.

Construction d'égout sur la rue Melançon

En réponse à la requête de M. Victor Charbonneau, l'ingénieur est autorisé à faire construire une partie de l'égout de la rue Melançon, depuis la partie déjà construite jusqu'à la propriété du requérant.

Réclamation de M. Arthur Lauzon, pour accident à son fils.

La réclamation de M. A. Lauzon pour blessures à son fils sur le rouleau à vapeur de la ville est transmise au conseil, qui à son tour la retourne à la compagnie d'assurance couvrant ce genre de risque.

Travaux de chômage et quote-part payé par la ville

Le comité constate par les journaux que la cité de Hull a obtenu un montant pour exécuter des travaux d'ordre public aux fins d'atténuer le chômage chez elle, et de plus a été autorisée à ne contribuer dans le coût des dits travaux que jusqu'à concurrence de 20% du coût, et ce afin de

ne pas augmenter le taux de ses taxes générales.

En faisant exécuter des travaux semblables la ville de Saint-Jérôme se trouve dans le même cas que la cité de Hull, et demande également que sa quote-part dans le coût des dits travaux soit également réduite dans les mêmes proportions que celles accordées à la cité de Hull.

Requête de la Regent Knitting Mills Ltd., à l'honorable ministre des terres et forêts.

Le barrage de "The Regent Knitting Mills Ltd" tel que projeté, pourra être préjudiciable à la ville en causant des dommages au pont qu'elle a fait construire sur la rivière du Nord, en amont du dit barrage, vis-à-vis la rue Castonguay. En conséquence sans s'opposer directement au projet la ville demande au ministre que la dite élévation du barrage soit accordée de façon à ne causer aucun dommage, et la ville se réserve son droit de recours en dommages contre la dite compagnie. Quand à ce qui concerne l'inondation des terrains la ville consent à se conformer aux décisions de la commission des Utilités Publiques.

Industrie James Fowler

Le comité recommande que réponse soit faite à M. J. Fowler que le conseil ne peut en aucune façon prendre la responsabilité de faire souscrire du capital dans une compagnie à fonds social, ceci étant du ressort des particuliers. Cependant le conseil est toujours disposé à aider toute nouvelle industrie en accordant une commutation de taxes suivant la loi.

Règlement d'emprunt Re: Chômage

Le comité décide que l'emprunt de \$26,000 pour défrayer le coût des travaux publics exécutés en vue d'atténuer le chômage soit fait pour un terme de 15 ans remboursable en série et portera intérêt aux taux de 5% l'an, payable semi-annuellement.

Engagement d'un aviseur légal

Le maire est chargé de rencontrer Mre C.-E. Marheand pour savoir à quelle condition il accepterait d'agir comme aviseur légal de la ville.

Conduite d'aqueduc rues Sainte-Anne et Legault et Saint-Antoine

Il est décidé que les travaux de construction de l'aqueduc des rues Sainte-Anne, Legault et Saint-Antoine

ne ne soient pas commencés immédiatement.

Requête de M. H. E. Rochon

Le comité regrette de ne pouvoir faire droit à la requête de M. H. E. Rochon d'installer un radio en face de son magasin, rue Saint-Georges, entre le trottoir et la rue, pour faire de l'annonce, car ceci nuirait au trafic.

Entretien d'hiver de la rue de Martigny

Le greffier est autorisé à faire vendre les travaux d'entretien d'hiver de la rue de Martigny depuis la rue Lavolette jusqu'à la limite ouest de la ville. Le dit chemin devant être entretenu sur deux voies parallèles dans toute sa longueur. La vente sera faite par le greffier public le plus tôt possible. Les frais d'annonce et de vente seront à la charge de l'adjuicataire. L'adjudication ne sera finale qu'après l'acceptation par le conseil.

Appareils de désinfection "Filtrair"

Les trois appareils de désinfection "Filtrair" installés dans le poste de pompiers et de police devront être retournés au vendeur vu qu'il ne donnent pas satisfaction.

Elargissement de l'avenue Saint-Donat

Le greffier est chargé de rédiger l'offre faite par M. J. Giraldeau pour l'élargissement de l'avenue Saint-Donat, suivant les conditions établies par le conseil et aussi suivant l'entente déjà intervenue entre les parties.

Chômage — Aqueduc rues Sainte-Anne, Legault et Saint-Antoine

L'ingénieur est autorisé à transmettre à la compagnie du Canadian Pacific, des plans de l'aqueduc à construire sur les rues Sainte-Anne, Legault et Saint-Antoine tel que demandé verbalement par l'agent du Canadian Pacific.

Rétablissement des quartiers pour fin d'élections municipales.

Le comité décide de préparer un referendum à l'effet de connaître l'opinion des électeurs municipaux de la ville sur l'opportunité de rétablir le système de quartiers pour fins d'élections municipales.

Mais comme cette proposition n'est pas secondée elle est retirée. Les membres du conseil veulent l'étudier en comité privé.

C. P. L.

LAC MERCIER

— Le 25 novembre dernier, nous avons eu à l'ancienne chapelle, une belle partie de cartes organisée et présidée par notre aimable curé, M. l'abbé C.-H. Deslauriers, au profit des oeuvres de charité de la paroisse. Le succès a été des plus satisfaisants. Les recettes nettes ont été de près de \$75.00.

Nous tenons à remercier cordialement tous ceux qui nous ont témoigné leur estime par leur assistance et leur générosité.

— Dernièrement, MM. et Mmes F.-D. Barrette et P.-A. Barbe rendaient visite à M. et Mme J. Meilleur, de Lac Tremblant.

— M. et Mme J. B. Hamel, de St-Javier, étaient en visite chez M. et Mme F.-D. Barrette.

— M. et Mme M. Sigouin et leurs enfants qui demeuraient dans l'Ouest sont arrivés parmi nous pour y demeurer.

— Mlle Arthémise Sigouin, fille de M. Placide Sigouin, a eu le malheur de se fracturer une jambe, elle est partie pour l'hôpital. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

— M. et Mme Aubry, de Lac Tremblant sont allés passer l'hiver à Montréal.

— Mme A. Sauriol, de La Conception, est venue passer quelques jours en promenade chez son grand-père, M. François Sigouin, père.

— M. et Mme T. Bessette, de La Conception, étaient de passage ici. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Napoléon Saint-Germain, née Julia Sigouin, survenue le 3 décembre courant.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, deux filles, Irène et Ida; deux sœurs, Mme Aldérie Robert, de Lac Tremblant et Mme Vézina, de Nominique; quatre frères, Méthode, Louis, Horace et Ernest Sigouin.

Quand Vous Achetez de la Mélasse

... exigez toujours la marque "BEMA" parce que c'est du pur jus de la fameuse canne à sucre de Barbade — la meilleure mélasse au monde.

Employez-la sur la table et à la cuisine. Donnez-en aux enfants!

Votre Epicier l'a en Vente!



Les porteurs étaient MM. Jos. Meilleur, A. Rousseau, E. Dubois, L. Pinoteau, N. Matte, F. Fleurant.

L'assistance était très nombreuse, comprenant des représentants de toutes les familles de la paroisse, de Saint-Jovite et de La Conception, et beaucoup de parents de Chénerville et de Papineauville.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives condoléances.



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine: 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 tasses. Meilleur que tout autre thé ou café du même prix. GLOBE TEA Co. MONTREAL



J. H. A. TREMBLAY

Spécialiste pour les pieds

Invite à venir le consulter tous ceux qui souffrent de maux de pieds. Ils peuvent avoir positivement du confort et du soulagement de suite.

Ecrire ou appeler

Tél. 115, Ste-Thérèse de Blainville

La Confederation Life

UNE COMPAGNIE MUTUELLE

en Principe et en Pratique

Du "Canadian Insurance"

"Comptant parmi les plus anciennes et les plus puissantes Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie, la Confederation Life a toujours adopté une attitude d'indépendance à l'endroit de ses détenteurs de polices. On s'en rend compte quand on constate que, depuis 12 ans, les actionnaires n'ont rien pris des profits provenant des polices purifiées, bien que la Loi des Assurances Fédérale les autorise à prélever 10% de ces profits et à les ajouter à leur part des surplus. Les actionnaires se sont contentés de l'intérêt produit par le capital payé de l'Association et des profits provenant des diverses manières, elle manifeste beaucoup de générosité dans ses relations avec ses détenteurs de polices."

Les polices de la Confederation Life Association sont capables de pourvoir à tous les besoins spéciaux en fait d'assurance-vie.

Confederation Life

Sigle Social Association Toronto, Canada

FELIX GIROUX, Saint-Jérôme

Ecrivez-nous; nous vous enverrons notre représentant le plus rapproché.



Depuis sa fondation, il y a plus de 34 ans, "L'Avenir du Nord" s'est toujours consacré au développement et au progrès de Saint-Jérôme et de la belle région où le curé Labelle déploya son zèle apostolique. Ce journal s'est ainsi acquis une importance qui grandit de jour en jour en même temps que s'accroît le nombre de ses lecteurs. Par sa littérature choisie, les nouvelles qu'il contient chaque semaine, il est un des meilleurs journaux de la presse rurale.

L'AVENIR DU NORD

Abonnement: \$2.00 par an. 5c. le numéro

"L'Avenir du Nord" peut être classé parmi les meilleurs médiums de publicité. Il entre chaque semaine dans des milliers de familles du comté de Terbonne et des comtés voisins. Une annonce dans ce journal est un placement qui rapporte des bénéfices certains.

Appareils Electriques pour cadeaux aux familles et amis

Pratiques
Attrayants
Peu coûteux
En grande variété



Les appareils électriques... Quelle solution sensée au problème du cadeau de Noël.

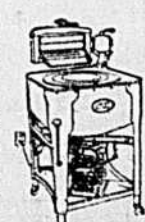
Nous en tenons une grande variété... Une machine à laver, un poêle, un radio ou un réfrigérateur pour un cadeau aux familles, ainsi qu'un multitude d'autres cadeaux individuels pour la mère, le père, la fille, le fils, le frère ou l'ami.

Des appareils électriques sont des cadeaux utiles, beaux, durables, qui rediront le message d'affection pendant des années.

Cadeaux attrayants à des prix économiques.



Conditions faciles sur tout achat au-dessus de \$5.00 SANS INTERET pourvu que les paiements soient effectués à échéance.



Cadeaux attrayants à des prix économiques

NETTOYEURS

SPIC SPAN

PERCOLATEURS

FERS A FRISER

GRILS A TOAST

RADIATEURS

BOUSSINS

CHAUFFANTS

HORLOGES

ELECTRIQUES

FERS A REPASSER

LAMPES

PORTATIVES

Gatineau Power Company

Toutes les succursales

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— Peter McKinisky accusé d'avoir pénétré avec effraction dans une villa de Saint-Jovite a comparu devant le magistrat Lalonde et son enquête préliminaire est remise au 16 décembre.

— Paul Riopelle, de Terrebonne, arrêté le 30 novembre pour actes indécents commis sur la place publique devant plusieurs personnes a été condamné par le magistrat à une amende de \$50.00 et les frais ou 6 mois de prison.

— Une collision est survenue récemment entre l'auto de M. Dubreuil et celle de M. Gédéon Robert, de Montréal, au pont de Lachapelle. Ce dernier paraissant en état d'ivresse fut amené devant le percepteur du revenu, M. Emile Lauzon, qui le condamna à \$100.00 d'amende et les frais.

Il y eut un désistement, et un nouveau mandat fut émis contre l'inculpé qui cette fois fut admis à caution sur le versement en argent d'une somme de \$500.00. La cause est remise au 21 décembre courant.

— Un nommé Lucien Turpin, de Sainte-Agathe, a été arrêté pour refus de pourvoir à sa famille depuis des mois. Il est père de trois enfants.

— Vers midi et demi, mercredi, un commencement d'incendie s'est déclaré au No. 2 rue Labelle, chez M. V. Riendeau. La cause semble être: un trou de tuyau défectueux. Les dommages s'élèvent à \$300.00 couverts par les assurances.

— Il nous fait plaisir d'attirer votre attention sur les magnifiques vitrines que la Maison R. Castonguay vient de préparer tout spécialement pour les fêtes. Leurs marchandises sont montrées avec goût — le tout pour faciliter vos achats.

— Dimanche dernier, à 4 heures de l'après-midi, a eu lieu dans la salle paroissiale, une assemblée générale de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, présidée par M. l'abbé Geoffrion, curé de Saint-Jérôme.

AVIS AU PUBLIC

La patinoire du collège commercial

1. — La patinoire n'est qu'à l'usage des élèves du collège, tant externes que pensionnaires.
2. — Malgré la bonne volonté du personnel du collège, il n'est pas possible d'admettre les enfants des autres écoles.
3. — Après 445 hres du soir, les frères ne se rendent pas responsables des accidents survenus sur la patinoire, il n'y a plus alors de surveillants.
4. — Personne n'est toléré sur la patinoire après 9 heures du soir.
5. — Il n'est pas permis aux étrangers de pénétrer dans le collège lorsqu'ils viennent patiner.
6. — Il est strictement défendu aux demoiselles de venir patiner dans la cour du collège.

— Il nous fait plaisir d'offrir nos félicitations à M. J.-Jean Laeas, antrefois de Saint-Jérôme qui vient de recevoir d'Ottawa sa permanence comme officier du Revenu National, division de l'Accise, à Montréal.

— Faisaient la quête dans notre église dimanche dernier: 8.30 hres: Mmes Alice Mellette, Anne Légaré, Pauline Labelle, Laurette Charette.

9.30 hres: Mmes Raoul Lalonde, E. Pelletier, Adélaïde Charette et Garde Thoin.

Le 8 décembre: 8.30 hres: Mmes Hélène Dunnigan, Bernadette Pelletier, Gabrielle Doré. 9.30 hres: Mme A. A. Mare-Aurèle, Mlle Lucille Mare-Aurèle, Mme René Leclair, Mlle Alice Demers.

— M. et Mme Albert Raymond de Montréal, accompagnés de Mme Josaphat Cyr de notre ville ont fait un agréable voyage à Mont-Laurier, ces jours derniers.

EMILE LAUZON EST DECLARE SEUL PROPRIETAIRE DE CES IMMEUBLES PAR LA COUR

Spécial à l'Avenir du Nord

L'honorable juge Panneton a rendu jugement, le 4 décembre dernier, sur la requête présentée par M. Emile Lauzon, dans le cours de l'été dernier, devant la Cour Supérieure de Montréal, en FAILLITE, pour se faire déclarer seul et unique propriétaire des immeubles et bâtisses où M. Laurent Dubois exploitait son commerce, avant sa cession de biens.

Le syndic à la faillite Dubois, M. J. P. Vermette, d'abord autorisé par les inspecteurs, contesta cette requête, alléguant qu'elle était prématurée; que la faillite était encore dans le délai pour exercer la faculté de remède. La Cour rejeta cette prétention et mit fin à la requête de M. Emile Lauzon, le déclarant seul et unique propriétaire de ces propriétés depuis le 20 juin 1930, date de l'expiration du délai de remède.

Mais le syndic, subsidiairement, plaideait que des améliorations d'une valeur de \$12,000.00, ayant été faites par Dubois durant son occupation des dites propriétés, il n'était pas obligé

de remettre les propriétés avant que Lauzon remît pareille somme à la faillite. L'enquête se fit au sujet de ces améliorations, afin d'en déterminer la valeur exacte. L'honorable juge Panneton, après avoir entendu la preuve offerte de part et d'autre sur cette question, fixa les dépenses et améliorations que Lauzon devra payer lors de la mise en possession à la somme de \$453.00.

Dans les améliorations, le syndic voulait inclure une somme de \$650.00, pour un brûleur à l'huile. Lauzon, par son procureur, soumit que ce brûleur ne pouvait être considéré comme un immeuble, en vertu du principe reconnu depuis longtemps par la doctrine et jurisprudence, que pour qu'un meuble incorporé à un immeuble puisse devenir un immeuble lui-même, il faut que le propriétaire du meuble soit en même temps propriétaire de l'immeuble, au moment de l'incorporation. Or, au moment où ce brûleur fut acheté et installé, Dubois, d'après la Cour, n'était pas propriétaire de la bâtisse. Le syndic devra donc en disposer comme des autres meubles qu'il a vendus à l'encan.

Quant aux frais, l'honorable juge Panneton a rendu le jugement suivant. Tous les frais de la requête contestée jusqu'à l'enquête ont été mis à la charge du syndic ou de la faillite; et tous les frais de l'enquête faite pour établir le montant des améliorations (\$453.00) doivent être supportés par M. Emile Lauzon.

M. Jos. Plessis-Bélair, C.R., de Saint-Jérôme, représentait le requérant M. Emile Lauzon.

Je certifie que ce qui précède est un résumé fidèle du jugement de l'honorable Panneton.

Jos. P.-BELAIR

— Des élections eurent lieu au club de l'association conservatrice, mercredi soir, le résultat du scrutin a rapporté les nominations suivantes: M. Chs-Edouard Marchand, président, M. Léopold Nantel, 1er vice-président, M. Chs. Aubry, 2ième vice-président, M. Arthur Michaud, secrétaire, M. Adolphe Filiatrault, assistant-secrétaire, M. Jean-Chs. Marchand, trésorier, M. Armand Cyr, assistant-trésorier.

Vingt directeurs furent élus. M. Léopold Nantel, dans une fort intéressante causerie, fit revivre les activités du club au cours de l'année 1931.

ON JOUE "LA CITERNE D'ALBI", A SAINTE-AGATHE

— Les jeunes amateurs jérois qui ont donné une représentation théâtrale, à Sainte-Agathe, d'un mélodrame encore inédit au Canada, ont eu un succès retentissant. La salle était remplie à capacité et les auditeurs enthousiastes ne ménagèrent pas leurs applaudissements au succès des notes.

Bravo les jeunes! A nous de Saint-Jérôme, de reconnaître l'effort de nos jeunes acteurs en assistant en foule à la représentation au théâtre Rex. Tout en nous distrayant nous verserons l'obole du pauvre, puisque généreusement offerts les profits sont destinés aux pauvres de notre ville.

TIRAGE D'UN COUPLE DE LAPINS

— Un parti d'huîtres des mœurs organisé réunit nombre de jérois et de leurs amis au club Conservateur. On fit le tirage d'un couple de lapins qui rapporta la jolie somme de \$4.05 et fut adjugé à M. Rodrigue Deschambault.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

— Un assez grave accident d'automobile survint mercredi soir, aux abords du village de Saint-Jacques, quand l'auto de M. Jos. Fortier dérapa dans le fossé.

Mlle Camille Fortier, qui accompa-

gnait son père fut blessée à la figure par les vitres qui volèrent en éclats. Elle a une profonde coupure depuis le menton jusqu'au front. Son état exigea son transport immédiat à l'hôpital Notre-Dame, où elle est sous les soins d'un habile spécialiste. M. Fortier s'en est tiré sans blessure.

TRIDUUM DE L'IMMACULEE CONCEPTION EN NOTRE EGLISE

— Les cérémonies du Triduum pour la fête de l'Immaculée Conception ont été suivies par une foule pieuse et recueillie. Le Révérend Père R. O. Gravel, rédemptoriste, a prêché durant les divers offices. Le chant fut rendu avec beaucoup de goût, par la chorale des Enfants de Marie, qui mérite toutes nos félicitations.

Noël et les fameux bonbons Laura Secord. Commandez à bonne heure à la Pharmacie Oscar Landry.

CONCOURS DE POUPÉE

— La pharmacie Landry, sise au No. 339 rue Saint-Georges, a organisé un concours de poupées qui se terminera le 28 décembre 1931 à midi. Seuls les reçus apportés avant cette date et à l'heure fixée comptent pour le tirage.

Toute jeune fille de douze ans ou moins pourra être candidate (exception faite des enfants ou la parenté du personnel de la pharmacie).

En apportant vos reçus à bonne heure, ils peuvent être comptés, chaque jour, par un comptable assermenté à cette fin et le résultat sera connu plus tôt car il faut que le tout soit calculé avant le jour de l'an.

Nous publions les noms des gagnantes dans l'Avenir du Nord.

— Hier soir, des amateurs jérois qui n'en sont pas à leur début, jouaient avec grand succès "La Citerne d'Albi", pièce en trois actes d'Henry et G. Lemoine.

Toutes nos félicitations: rôles parfaitement sus, jeu dégage dénotant une connaissance remarquable de la scène, têtes bien composées, costumes ad hoc et décors ad rem.

Bref, ce groupe de jeunes garçons et jeunes filles doit se féliciter de la soirée agréable et artistique qu'il nous a fait passer. Qu'il nous revienne encore: c'est notre meilleure et la plus sincère félicitation.

L'espace et le temps nous manquant, nous remettons à la semaine prochaine un rapport plus détaillé de la soirée.

— La maison H. E. Roehon, expose actuellement au dessus du théâtre Rex, un immense radio, "Radio Philco Jumbo", dans le but de mieux faire connaître cette marque. Ce radio a 18 pieds de hauteur, pèse 1200 livres et se fait entendre dans un rayon de deux milles.

De plus, toutes les personnes achetant un billet pour les représentations d'ici au 14 courant, ont droit à un billet pour le tirage d'un radio exposé à l'entrée du théâtre.

La maison H. E. Roehon se fait un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

A LOUER — Belle grande chambre, meublée ou non meublée, eau chaude, eau froide. Tél. 236. 43, rue Saint-Faustin.

LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DE LA CAPITALE

Aux élections de mardi dernier, M. l'échevin Falgoutte Charpentier et M. M. les commissaires Duhaier et Gerdert, et M. McCann ont été élus commissaires de la ville d'Ottawa.

L'élection de M. Charpentier, qui nous offrons nos chaleureuses félicitations, marque le retour à la vieille tradition qui veut que la capitale s'élise un commissaire canadien-français comme membre du bureau de contrôle municipal.

M. Charpentier a obtenu 12,342 votes; M. McCann, 11,887; M. Dunbar, 11,276; et M. Gelbert, 10,416.

COLONNE PAROISSIALE

NAISSANCES

1. déc.: Marie-Gisèle-Denise, enfant de Alexandre Bastien et de Germaine Carrière.

2. déc.: Marie-Antoinette-Jeanne, enfant de Joseph Gascon et de Antoinette Monette.

3. déc.: Joseph-Maurice-Jean-Claude-Rodolphe, enfant de Rodolphe Lapierre et de Annette Charette.

4. déc.: Marie-Ghislaine-Desneiges, enfant de Geo-Ed. Hamel, fils et de Lucienne Morin.

5. déc.: Joseph-Jean-Marie-Onias, enfant de Onias Paquette et de Bilibiane Lauzon.

6. déc.: Joseph-Gilles-Maurice, enfant de Hector Forget et de Alice Lavioie.

7. déc.: Joseph-Henri-Richard, enfant de Adélvas Saint-Louis et de Alice Pelletier.

8. déc.: Marie-Thérèse-Aline, enfant de Hidas Plouffe et de Bernadette Alarie.

MARIAGE

5. déc.: Henri Gohier et Eva Langlois dit Traversy.

DECES

7. déc.: Angéline Ostiguy épouse de Napoléon Bessette, 54 ans, 8 mois.

TEL. Harbour 7188

CLAUDE PREVOST

AVOCAT

112 Rue SAINT-JACQUES OUEST MONTREAL

Tous les samedis à Saint-Jérôme, dans l'ancien bureau du Dr Jules Prevost, 343, Rue LABELLE

Soulagez le MAL de DOS

Avec  PILULES DODD pour le Rein

Albert R. Cloutier

Marchand-général Ferme-Neuve, P. Q.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Ces prix sont pour du comptant seulement

TOMATES grosses boîtes	10c	CASQUETTES D'HIVER pour hommes à	98c
Pour BLE D'INDE	10c	CORPS et CALEÇONS ouatés pour hommes à	59c
Pour SAUMON BLANC	11c	CORPS et CALEÇONS ouatés pour garçons à	49c
Pour SAUMON ROSE	15c	COMBINAISONS ouatées pour hommes à	1.29
Pour SAUMON ROUGE	18c	COMBINAISONS ouatées pour garçons à	95c
Pour MACARONI, SPAGHETTI, VERMICELLE	22c	12 doz de PANTALONS MACKINAW et autres	2.39
3 lbs pour 25 boîtes de BISCUITS à la lb.	10c	5 doz CHEMISES pesantes pour hommes à	69c
THE NOIR	38c	MITAINES EN CHEVAL pour hommes à	69c 89c
THE VERT	37c	DOUBLES	89c
CASQUETTES D'HIVER Pour garçons à	59c		

Profitez de notre vente d'avant Noël!

Magasin Indépendant Victoria

O. Massé Frères

BOUCHERS et EPICIERS

Sainte-Agathe des Monts

Spéciaux du 7 au 12 décembre

BOEUF DE L'OUEST au quartier à	7c 10c	BEURRE FRAIS SALE pour conserver. Par 25 lbs.	26c
Nous avons un lot de beaux jeunes COCHONS au prix de	8 1/2c	CASSONADE No. 2 Pour	4.75
EPAULES DE PORC FRAIS triées. Marchandise fraîche	11c	Bonnes PATATES Montargis verte, sac de 80 lbs.	79c
EPAULE DE JAMBON	15c	AVOINE ROULEE Victoria Large Pour	22c
PESSE DE JAMBON	19c	CONFITURES PURES FRAISES et FRAMBOISE 40 oz. Pour	33c
SUCRE BLANC sac de 100 lbs pour	5.00	FROMAGE Victoria en 1/2 lb. Pour	19c
SUCRE BLANC 10 lbs pour	53c	RAISINS LEXIAS genre Valence La lb.	9c

Au comptant seulement

Cartes professionnelles

DR R. M. NEILSON

MEDECIN et CHIRURGIEN SAINT-JEROME

Téléphone: Bureau et Rés. 80

Gaston Gibeault

AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE-AGATHE DESMONTS

TELEPHONE 258

A. COURCELLE

ELECTRICIEN Ouvrage général. — Spécialité: Réparations de Radios. 30, ST-VINCENT STE-AGATHE

J. PAUL VERMETTE

COMPTABLE-PUBLIC, SYNDIC ET FIDUCIAIRE Règlements entre créanciers et débiteur

ADMINISTRATION GENERALE Chambre 1404, Bâtisse "Aldred" 507 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphones: HARB. 0261-0262-0263

CHARETTE & LABELLE

Comptables — Syndics de Faillite Edifice "La Sauvegarde" Chambre 41

152, N.-Dame Est (Montreal) Tél. HARBOR 4373

Téléphone 310

Raymond Raymond

Avocat et Procureur 349, LABELLE, ST-JEROME Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

Dr Pierre-A. Liboiron

Téléphone 307 Chirurgien-Dentiste

292 St-Georges St-Jérôme Prés coin Legault et St-Georges

B. P. 93

Tél Bell 60

L. L. LEGAULT, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR

LAOCHUTE, Qué.

Téléphone 70 CONSULTATIONS 9 heures à 9 heures

Dr Charles Contant

Chirurgien-Dentiste

En haut du Woolworth 299, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

Résidence 432 Ave PARENT Bureaux Edifice Léonard 320 rue St-Georges Tél. 442

ARTHUR MICHAUD & FILS

SAINT-JEROME, Qué.

ASSURANCES

Feu, vie, accidents et maladies, automobiles.

COMPTABILITE COLLECTIONS

Cours privés Piano, Théorie, Chant, Solfège Anglais, Elocution, Leçons à domicile Prix Modérés

EUGENE RICHER

MAITRE DE CHAPELLE

472, Rue LABELLE SAINT-JEROME, Qué.

Assurances Générales

Feu, Vie, Automobiles, Maladies et Accidents Venez vous informer de nos prix avant de placer vos assurances ou bien téléphonez-nous. 20 ans d'expérience, service parfait et surtout honnête.

J. T. Clément, Téléphone 1713 439, rue St-Georges Saint-Jérôme

Girard & Limoges

COURTIERS

Assurances Générales

Feu, Vol, Accidents, Maladie, Automobiles

Tél. 294

347, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

TELEPHONE 440

Georges-Henri Parent

DANS L'IMMEUBLE PARENT

MANUFACTURIERS DE MONUMENTS DE GRANIT, MARBRE, Etc., Etc.

402, Rue DU MARCHE

Vis-à-vis le Poste des Pompiers

L. P. LALONDE

COMMERCE FAIN ET GRAIN

Spécialité:

LIVRAISON PAR CAMIONS ST-LIN DES LAURENTIDES Qué.

TELEPHONE No. 6

A VENDRE — Vaches à lait et taurins, instruments agricoles, voitures, etc. S'adresser au bureau ou à la résidence du notaire J.-E. Parent, au Domaine Parent, Saint-Jérôme. 3 f. 27-11-31

CAFE GRANDEUR, 324 rue Saint-Georges, sous une nouvelle direction. Tables pour dames et messieurs, nouveaux billets \$3.50 pour \$3.00

Toutes sortes de poissons frais (gros) sur marché. — Aussi poissons de l'éclat pour Renards et Visions. Ecrivez à J. Bennet Hachey, Boîte 74, Bathurst, N. B. 3 f. 27-11-31

DEMANDE — Logement de six à sept appartements pour 1er mai, 'central'. S'il vous plaît vous adresser à l'Avenir du Nord. 3 f. 27-11-31

ARTHUR DEMERS & FILS, CONSTRUCTEURS — Bois et ouvrages de peinture, Pierre et Ciment. Travaux exécutés proprement à un prix modéré. New Glasgow, comté de Terrebonne. Phone 15 r-23.

GARAGE A. S. A.

ELOI CHATEL, Prop.

Réparations de tous genres à prix Modérés.

Huile, Gazoline et Accessoires. Nous sollicitons votre patronage. CHARS REMISES POUR L'HIVER TELEPHONE 251 201, ST-GEORGES ST-JEROME

- Avez-vous Pensé à tout ?

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOËL BONNE RAISON COMBATTEZ LA TUBERCULOSE



CHAMBERLAIN